

Val infos

Février à avril 2023



Enfance Jeunesse

Retour sur Noël

Bâtiments

Pôle enfance et projet ex-EHPAD

Culture

Retour sur les événements de 2022 et projets 2023

Zoom sur... l'église de St Aubin

www.valdulayon.fr





La commune

sommaire

Le mot du maire	p.3
L'essentiel des comptes-rendus des conseils municipaux	p.4
Zoom sur : l'église de St Aubin	p.6
Les commissions municipales	p.10 à 22
L'info locale	p.23
Les associations	p.26 à 37
L'état civil 2022	p.38
L'agenda	p.39

Directeur de publication : Sandrine BELLEUT

Conception et rédaction : Commission « Culture, Informations, Sport et Vie locale » Val-du-Layon

Mise en page : Service Communication Mairie - Impression : SETIG Imprimeur - Asi Prod

Crédits photos : Commune Val-du-Layon - Dimitri BIDET - Michel COURANT - Associations - Freepiks - Freepng.fr - Pexels.com

« La rédaction précise que les articles des associations sont édités dans leur intégralité et que leur contenu reste sous la responsabilité de leurs auteurs »

Mot du Maire

Bonjour à chacun d'entre vous en cette nouvelle année 2023 qui s'amorce, et pour laquelle une question nous taraude probablement tous au regard de l'année échue : vers quel monde allons-nous ? Et je compléterai par cette question : vers quel monde choisissons-nous d'aller ?

Je crois profondément qu'il nous faut amorcer notre transition écologique. Pour que celle-ci soit la moins subie et la plus acceptable, c'est dès maintenant que nous devons engager nos vies vers un changement de pratiques. Dit ainsi, sur le papier, cela semble à priori simple avec un peu de bonne volonté. Cependant, pour chacun d'entre nous dans la sphère privée, le contexte économique, entre autres, ne permet pas, immédiatement, de consommer mieux, d'utiliser des circuits courts alimentaires, de circuler sans nos voitures, de chauffer autrement qu'avec des énergies fossiles, d'améliorer nos habitations pour éviter la perte thermique, de préserver la ressource en eau... Il y a également l'acceptation de cette nécessité d'engager la transition écologique. Cette acceptation ne passe que par la volonté de chacun à chercher les bonnes informations pour mieux les comprendre. Enfin, il est utopique de penser que tous effectueront un virage à 180° pour préserver la planète et son écosystème. Et là, dans le « tous », j'évoque la population mondiale et leurs dirigeants. Mais pourquoi ne pas commencer maintenant, chacun à sa mesure ? Et puis, progressivement, ce sera un peu plus et encore un peu plus à chaque étape passée.

La commune de Val du Layon engage une démarche qui n'est sans doute pas suffisante encore, mais il faut bien démarrer ! Un formateur de l'atelier « fresque du climat » - fresquedudclimat.org - auquel je participais récemment, nous donnait deux éléments essentiels à retenir en fin de soirée : « surtout, apprenez à partitionner dans votre esprit, parce qu'après ce que vous venez d'apprendre, il vous faut rester positif auprès de votre entourage » et de rajouter : « il n'y a pas à avoir honte ou d'être gêné de ne pas être un écologiste pratiquant à 100%, l'important c'est d'avoir pris conscience de la situation, de commencer à changer vos pratiques et d'en parler autour de vous ».

Pour réduire l'utilisation de la voiture, la mobilité douce est un bon moyen. Cependant, cela fait des décennies que la voiture a pris place et que les routes sont pensées pour elles, et encore plus en milieu rural. La commune engagera en 2023 une action de participation citoyenne pour travailler et construire avec vous notre plan de mobilité douce sur nos deux communes déléguées, ainsi qu'entre elles. En campagne, il me semble que le transport collectif permettrait de faire les trajets domicile-travail plus quotidiennement si l'offre était beaucoup plus importante qu'aujourd'hui.

Pour mieux chauffer nos bâtiments, nous engageons des travaux de changement d'énergies et d'isolation. En 2023, le pôle enfance, dont le chantier a démarré fin 2022, pour se conclure en décembre, sera chauffé aux pellets. En 2023 toujours, la mairie de Saint-Aubin-de-Luigné verra sa chaudière au fuel

ancestrale remplacée par une chaudière à pellets également. L'ensemble mairie-école publique de Saint-Lambert-du-Lattay va être étudié également pour trouver un système de chauffage plus vertueux et améliorer nettement les performances énergétiques des bâtiments.

En cette fin d'année, cet édito aurait pu avoir le visage traditionnel des projets engagés et de nos actions menées sur l'année échue. Je laisse le soin aux adjoints de vous présenter plus en détail le travail réalisé sur la commune dans les pages à suivre. Pour la première fois depuis deux ans ½ à la gestion de Val du Layon, nous avons pu échanger en présentiel lors des vœux du conseil municipal le 6 janvier dernier et je vous remercie d'être venu nombreux.

Évidemment, je n'oublie pas d'avoir une pensée pour les plus fragiles, ceux qui traversent avec courage la maladie, ceux dont la solitude crève le cœur, ou ceux ayant perdu un être aimé plus que tout. Nous ne pouvons que soutenir également la population Ukrainienne qui continue courageusement le combat au péril de leurs vies.



Je remercie enfin les membres du conseil municipal pour leur engagement quotidien dans la bonne tenue de la commune et la dynamique impulsée. Il est souvent évoqué la particulière rigueur de Madame le Maire, en interne comme à l'extérieur d'ailleurs ; c'est donc avec humour que je confirme ce trait qui, pour certains, semble un défaut et qui, de mon point de vue, ne peut-être qu'ainsi, lorsqu'on a la très lourde tâche d'avoir à gérer une commune durant six ans.

Enfin, un service public rendu avec qualité et professionnalisme va permettre à chacun de vivre avec plaisir dans la commune ; il ne faut donc pas oublier les agents territoriaux œuvrant chaque jour dans nos services.

Je vous souhaite à tous une année 2023 simple et sincère, responsable et audacieuse, équilibrée avec un brin de folie ; puisse-t-elle nous apporter plus de bien que de mal dans le monde.

Sandrine BELLEUT
Maire de Val du Layon
Fin décembre 2022

ÉDITO



L'essentiel des Conseils Municipaux

OCTOBRE 2022

■ RÉHABILITATION DU PÔLE SUD DE L'EX MAISON DE RETRAITE

La commission DET a eu l'occasion de prendre contact avec plusieurs organismes pour évoquer la réhabilitation du pôle Sud de l'ancienne maison de retraite. Une seule société a prêté une attention sérieuse à ce patrimoine et échange depuis plusieurs mois avec la commune : des plans de planification ont été présentés lors de la dernière commission.

Dans le cadre de ces échanges avec cette société locale (MARB), la commune a émis des souhaits quant au devenir de ce bâtiment, à savoir notamment l'intégration de la halte-garderie actuelle – de compétence communautaire, gérée par une association - (sous la salle Marylise), l'installation d'un cabinet médical, avec a minima la même capacité d'accueil de professionnels que l'actuel et enfin, la création d'appartements prioritairement dédiés au public sénior.

Ces attentes ont toutes été prises en compte dans le pré-montage financier et opérationnel du projet, qui nécessite cependant la vente dudit bâtiment. Pour ce faire, l'avis du service des Domaines a été sollicité.

S'agissant du projet, les deux premiers niveaux seraient destinés à l'accueil d'une crèche/halte-garderie (Piccolo et la CCLLA sont intéressés pour se positionner) et à un pôle santé (pour remplacer le cabinet médical actuel et intégrer de nouveaux professionnels). Pour le 3^e niveau et l'ancienne maison Belliard, ces parties seraient transformées en appartements dédiés prioritairement aux séniors (environ 10, du studio au T3).

Dans le cas d'une réponse favorable de la communauté de communes, les conseillers demandent quel est le montage financier prévu et le devenir du bâti actuel, s'agissant d'argent public, donc celui de la commune indirectement. Pour la CCLLA, le vice-président et les services communautaires ont été sollicités à plusieurs reprises et ont manifesté leur intérêt pour ce projet, de même que les professionnels de la halte-garderie

Piccolo, qui demandent depuis longtemps à être « relogés », compte tenu notamment de l'insalubrité du bâtiment, lié aux infiltrations d'eau permanentes. Le rapprochement avec la garderie et le centre-bourg est une opportunité. S'agissant de la question foncière pour le bâti actuel, il est contractuellement prévu qu'il revienne à la commune. Pour autant, la société MARB attend les éléments financiers que doit transmettre la CCLLA. A défaut d'une réponse des services, le projet se fera malgré lui avec les trois options suivantes :

- Laisser l'espace entièrement vide ;
- Créer un plateau vierge ;
- Créer un plateau aménagé ;

En fonction de la surface qui sera disponible, l'activité pourrait se transformer en site multiaccueil (crèche et halte-garderie), avec des financements possibles par la CAF. La demande est d'ailleurs très forte sur la commune et clairement identifiées par la CCLLA.

Il est posé la question de savoir si les logements, s'ils sont destinés aux séniors, auront des aménagements spécifiques : cela n'est pas prévu, le public visé ne concerne pas spécifiquement des personnes non valides dans le sens où ils auraient besoin d'un accompagnement et/ou de matériel médicalisé. En outre, il est rappelé que la maison dite « Belliard », ancienne demeure à l'angle de la rue Pasteur et de la rue du bon Repos, est un legs familial à la commune : il est convenu de respecter les vœux de la famille, à savoir que ces lieux doivent avoir une vocation sociale.

Ce projet, dans cette version, correspond aux exigences du futur PLH, axé sur des thématiques comme la proximité, les séniors et les familles monoparentales.

Sur la partie « pôle santé », si tous les professionnels du cabinet médical actuel se positionnent, il resterait trois cellules disponibles, sachant qu'il manque de dentistes, de médecins et que la mairie est contactée pour de nouvelles demandes et que les besoins sur les autres professions libérales de santé sont également connus (kiné, orthophoniste). La question est abordée de savoir s'il faut prioriser ces cellules pour des médecins, sachant qu'ils installent souvent à plusieurs. En ce cas, il faudrait prévoir un bureau de secrétariat.

Concernant le besoin, l'ordre des médecins (contacté) ne se prononce pas et les médecins contactés expriment que le besoin sur le secteur de Rochefort/Beaulieu/Thouarcé/Martigné ne serait pas d'actualités. Pourtant, de nombreuses nouvelles familles ne trouvent pas de rendez-vous sur le secteur. La population a augmenté mais l'offre est restée la même : le besoin semble donc réellement exister. L'ARS sera contactée pour avoir un nouvel avis sur la situation et les zones de carence.

La société MARB est questionnée sur son rôle exact et il est précisé qu'elle finance l'intégralité du projet, coordonne les travaux jusqu'à leur réception, puis se charge de vendre les appartements et de gérer les baux à destination des professionnels de santé. Sur ce dernier point, il n'est pas prévu de revente.

La jeunesse de la société et sa solidité financière sont également abordées : sur le premier point, chaque associé évoque leur formations et expériences. Quant à la solidité financière, il est rappelé les projets déjà réalisés et précisé que c'est la société qui assure 100% des risques. Contrairement aux contacts réalisés auprès d'autres organismes, la présente société a été à l'écoute de la commune et de ces exigences (de

nombreux réajustements ont déjà été réalisés). Le projet et les plans tels qu'ils sont présentés ne sont pas figés (puisque programmatiques) et de nombreux points restent à éclairer.

Ainsi, la question de la vente du bâtiment est un vrai sujet : la vente à l'euro symbolique (le m²) serait possible, sous de nombreuses conditions et ce sujet pose évidemment question. En effet, même s'il s'agit d'une société privée, il est précisé que le bâtiment est vacant depuis trois ans, non chauffé et qu'il se dégrade rapidement. La commune n'a pas les moyens de réaliser un tel projet. Cette opportunité sera très difficile à retrouver.

Pour l'enveloppe foncière, elle reste aussi à définir, la halte-garderie ayant besoin d'avoir un accès extérieur, les accès pour les vélos sont désormais réglementés de même que les accès en général. Il faudra repenser les espaces de stationnement et définir les missions et compétences de chacun.

Pour l'aspect financier, la société devra garantir des prix attractifs aux professionnels de santé : actuellement, le prix moyen de location est entre 15 et 18 euros le m², sans les charges. Cependant, s'il est garanti des locaux adaptés et de qualité, il est entendable que le coût de location augmente.

En conclusion, le projet présenté offre des garanties pertinentes quant à sa cohérence avec la volonté communale (site intergénérationnel, regroupement des services Petite Enfance/Enfance et proximité pour les familles avec le pôle Santé). Un bémol est cependant évoqué s'agissant des appartements : les seniors ne souhaitent pas forcément acheter d'une part et, sur le long terme, le turn-over naturel et évident des propriétaires et/ou des locataires ne permettra plus de garantir un public sénior.

A ce stade, considérant que l'avis des Domaines n'a pas été rendu, il est proposé d'émettre un avis sur le projet présenté. En cas de réponse défavorable, il ne sera pas utile en effet de poursuivre la procédure, à savoir la vente du bien. En revanche, en cas de réponse favorable, le bien pourra être cédé : il conviendra donc de définir le prix de la vente et de préciser toutes les conditions qui seront à préciser dans l'acte de vente, dans la limite réglementaire.

Enfin, il est indiqué qu'il est important que ce projet soit présenté à la population, avec toutes les précautions que cela demande. Il peut en effet être difficile d'expliquer que la commune cède gratuitement un bien à une société, dont un objectif est de faire des bénéfices.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable pour la poursuite de ce projet, à savoir la mise en vente du bien, qui sera évoqué lors d'une prochaine séance.

NOVEMBRE 2022

PATRIMOINE : SÉCURISATION DE L'ÉGLISE DE SAINT-AUBIN-DE-LUIGNÉ (voir "zoom sur")

DÉCEMBRE 2022

ANIMATION ENS

Dans le cadre du plan départemental des espaces naturels sensibles (ENS), le département accompagne les acteurs d'éducation à l'environnement. Parmi ceux-ci, l'association locale « Maison de la Nature du Layon » (MNL) a relancé son activité éducative et souhaite notamment développer ces activités via le plan d'action de l'ENS « vallée de l'Hyrôme », validé par le COPIL et le département en novembre 2021. Un dossier a ainsi été déposé auprès du département pour solliciter une

aide, laquelle a été notifiée à hauteur de 5.250,00 euros, soit 60% du plan de financement. L'association MNL sollicite également la commune pour une subvention demandée de 2.625,00 euros (30%), l'association autofinanciant 10%. Il est précisé dans le dossier que la demande sera reconduite tous les ans sur la durée du plan d'actions, soit 5 ans (durée du plan de gestion de l'ENS). Les animations envisagées se feront sur 22 demi-journées, dont 8 dédiées aux établissements scolaires de la commune.

MISE À DISPOSITION D'UNE LICENCE IV

Monsieur Olivier SCHVIRTZ a déposé un projet de reprise de l'ancien bar-restaurant situé 37, rue de la belle Angevine à St Lambert du Lattay. Les gestionnaires souhaitent progressivement proposer des animations vers le public local, dont les associations. Dans ce cadre, ils demandent si la commune ne pourrait pas mettre à disposition la licence IV, achetée à l'ancien bar de St Lambert. Comme pour la supérette de St Aubin, il est proposé de la mettre à disposition de manière gracieuse sous la forme d'une convention de mise à disposition.

MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF « PLAN MERCREDI »

Le Plan Mercredi est défini par le décret n° 2018-647 du 23 juillet 2018 modifiant les définitions et les règles applicables en accueil de loisirs et définissant la journée comme un temps périscolaire. Il est ainsi proposé aux communes d'adhérer au plan mercredi par la mise en place d'activités ambitieuses dans le respect des besoins, des attentes et du rythme des enfants, dans une démarche de dialogue avec les écoles et en lien avec le territoire. L'objectif est de renforcer la qualité des offres périscolaires, de promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi et de réduire les fractures sociales et territoriales. Pour obtenir le label Plan Mercredi, les communes doivent respecter une charte de qualité qui organise l'accueil autour de quatre axes :

- Veiller à la complémentarité des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires,
- Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier les enfants en situation de handicap,
- Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins de l'enfant,
- Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, ...).

Le Plan Mercredi procède d'un effort conjoint de l'Etat, des organismes sociaux et du secteur associatif pour accompagner les collectivités volontaires. Cette contractualisation permet une bonification de financement de la prestation de service de la Caisse d'allocations familiales (CAF), à hauteur de 1€ par heure et par enfant, contre 54 centimes actuellement ainsi qu'un taux d'encadrement de 1 pour 10 enfants pour les moins de 6 ans et de 1 pour 14 enfants pour les plus de 6 ans pour les temps périscolaires.

Ce nouveau label s'inscrivant pleinement dans les objectifs de la commune, il est proposé au conseil municipal d'approuver la signature de la convention relative à la charte qualité Plan Mercredi.

Zoom sur... l'église de St-Aubin-de-Luigné



On retrouve les premières traces écrites de l'église dès le VI^{ème} siècle. Puis, au XI^{ème} siècle, on apprend qu'un certain seigneur Sigebrand fait don de l'église à l'abbaye Saint Serge d'Angers en y devenant moine. L'église est alors dédiée à Saint Aubin.

En 1568, l'édifice primitif gothique fut pillé et incendié par les huguenots (surnom donné par les Catholiques aux Protestants), sans être totalement détruit. Il bénéficiera en 1582 de l'adjonction d'un porche latéral baptisé Henri II paré de toutes les délicatesses de l'art de la Renaissance. On remarque aussi le portail clouté d'époque, orné de caissons qui complètent l'harmonie de cette entrée classée aux monuments historiques. (photo).

L'église fut remaniée au XIX^{ème} siècle, dans un style néogothique tout en conservant son portail renaissance et trois retables du XVIII^{ème} siècle, dont un avec une belle Vierge portant l'Enfant, en terre cuite, sculptée par l'artiste BIARDEAU (chœur avec ses parements lors d'une fête Dieu).



Le clocher sera construit à compter de 1903 et les cloches sonneront pour la première fois le 14 juillet 1912 lors de l'installation du curé COUDRIN. Ce clocher subira plusieurs transformations. En effet, en 1966, le clocher est en mauvais état et le conseil municipal d'alors décide la réfection de celui-ci mais la tempête du 13 mars 1967 le décapitera : la flèche et la pointe se retrouveront au sol. Il sera reconstruit à minima et le 26 octobre 1990 le conseil municipal décidera la surélévation de celui-ci pour lui redonner sa prestance initiale.

Le maître-autel fut restauré par la municipalité en 2015 grâce à la générosité de nombreux donateurs.

La vie de notre église s'inscrit dans le temps et pour qu'elle perdure, des travaux urgents de consolidation et de rénovation vont démarrer.

Phase de diagnostic : quels sont les besoins en travaux ?

Nous avons engagé en début de mandat une phase de diagnostic de nos bâtiments communaux afin de connaître les besoins en travaux pour le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) du mandat.

Pour ce faire, l'église de Saint-Aubin-de-Luigné a fait l'objet d'un relevé technique par scanner (dont une vue générale ci-contre) et d'une étude de diagnostic. Les désordres observés à première vue étaient inquiétants mi 2021 : travail de la voûte de l'abside, affaissement et désordres mécanique des fenêtrages, sous dimensionnement de la charpente, maladie du bois sur la partie basse de la structure et décollement des contreforts dû à la poussée de la voûte.

En juillet 2022, nous avons donc reçu les conclusions de ce long travail d'étude : l'église de Saint-Aubin-de-Luigné ne va pas bien du tout ! Nous décidons donc d'engager le chiffrage de ces lourds travaux pour en évaluer l'intégration au budget avec sans doute un phasage au regard de l'ampleur des travaux.

Le maître d'œuvre spécialisé dans les ouvrages d'art passe régulièrement depuis cet été pour vérifier les potentiels mouvements du bâtiment. Début novembre, nous sommes informés de la dangerosité du site. L'ensemble de la charpente est très dégradé ainsi que la couverture, la voûte de l'abside et les contreforts sous dimensionnés ne jouent plus leur rôle. Le bâtiment travaille, des pierres de corniches tombent, les clefs des fenêtrages bougent, la charpente continue sa funeste poussée et engendre des mouvements constants et réguliers...

C'est donc à ce titre, et pour des raisons de sécurité, qu'un arrêté a interdit la totalité de l'accès à l'église aussi bien à l'intérieur que sur son abord est.



Figure 4 Pied de nef Sud-Ouest dégradée

Fissures en sous-face de voûte



Figure 1 Fissuration des voûtes du chœur



Figure 5 Infiltration couronnement - Ferme N°7

Nous allons pouvoir engager la 1^{ère} phase urgente par une procédure simplifiée en faisant valoir l'article R.2122-1 du CCP (code de la commande publique). La fondation du patrimoine sera contactée pour nous accompagner et des subventions seront sollicitées auprès de diverses entités.

Des débats ont toujours lieu quant il s'agit d'investir de l'argent public dans des édifices religieux. Les collectivités en ont la charge. Au-delà de l'aspect religieux, ces édifices restent des bâtiments historiques, mémoires de mouvements architecturaux. Néanmoins, ces débats doivent avoir lieu sans tabou et avec respect. Transformer les églises en « lieux communs » n'est pas contradictoire avec la vocation culturelle des édifices. Il est souvent évoqué un retour aux sources : jusqu'à la Révolution française, les activités culturelles et les activités humaines cohabitaient au sein des églises. Bon nombre de communes ont engagé cette réflexion permettant ainsi de faire vivre chaque église au même rythme que les villages. Cela semble un bon compromis entre laïques et catholiques.

À la suite de sollicitations de maires désemparés face à la dégradation de leur patrimoine religieux, la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat a confié à Pierre OUZOULIAS et Anne VENTALON une mission de contrôle visant à faire la lumière sur l'état du patrimoine religieux, les menaces qui pèsent sur sa préservation et les moyens de contribuer à sa sauvegarde. Cet enjeu est en France d'autant plus crucial que les communes sont propriétaires de l'essentiel des édifices de culte catholique. Sans juger utile de modifier, ni la loi de 1905, ni la répartition des compétences en matière de politiques patrimoniales, les rapporteurs formulent des recommandations pour améliorer la protection de ce patrimoine, combler le déficit d'ingénierie des maires et permettre une réappropriation et une re-socialisation des édifices culturels.

“

L'entretien régulier doit être d'autant plus encouragé qu'il est une source d'économies en évitant de lourdes dépenses de restauration futures.



500

édifices aujourd'hui fermés et dans lesquels le culte n'est plus célébré

2 500
à
5 000

édifices menacés d'être abandonnés, vendus ou détruits d'ici 2030 d'après l'Observatoire du patrimoine religieux

Favoriser l'usage partagé des édifices culturels en clarifiant, par des conventions-types, les relations entre le maire, le curé affectataire et le diocèse.

Des édifices qui peuvent être partagés...

... dans le temps :

- selon les horaires de la journée
- selon les périodes de l'année :

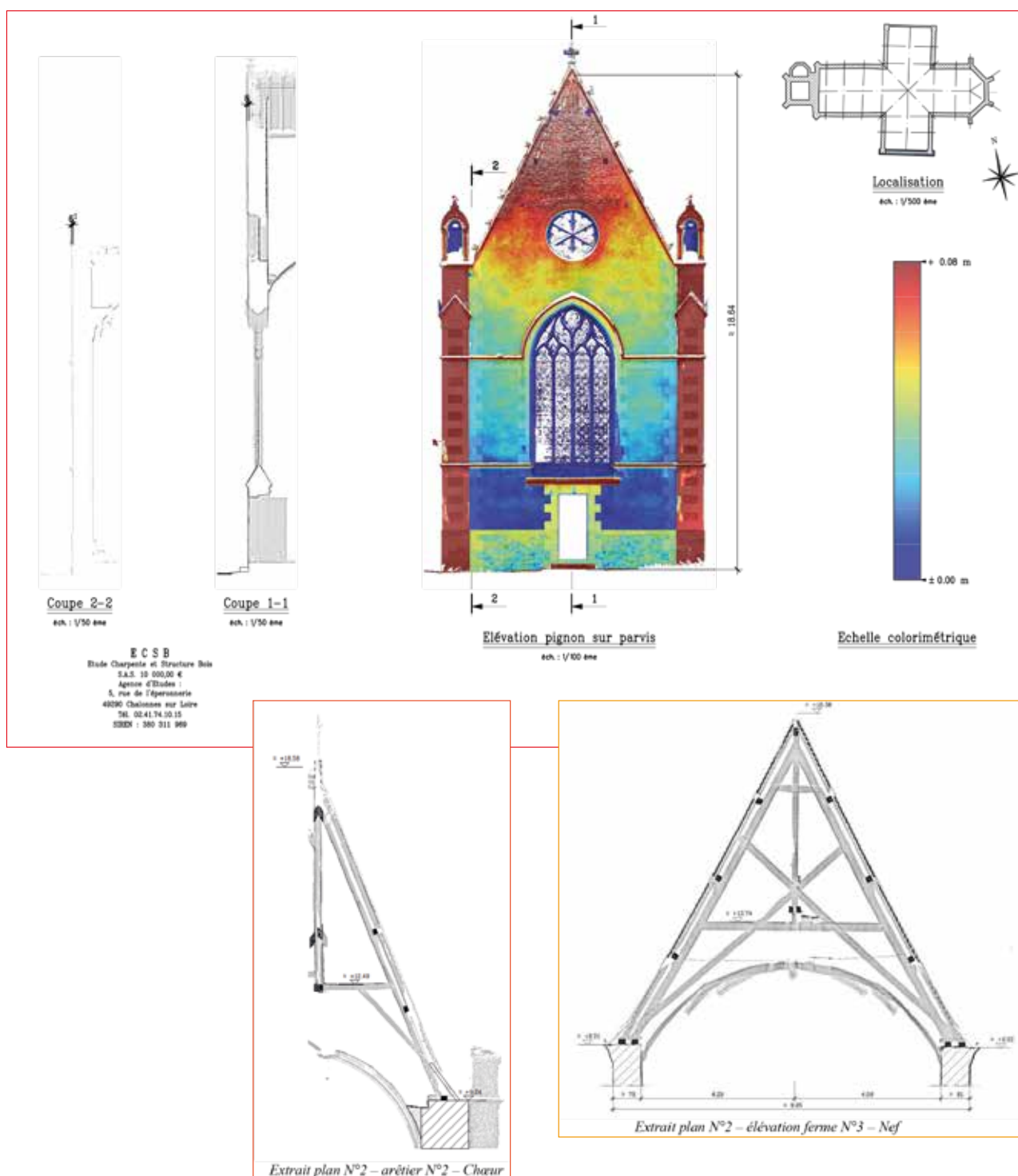
Exemple : à Mortagne-sur-Sèvre (vendée), l'église Saint-Hilaire arbitre un centre d'interprétation du vitrail chaque année du 1er avril au 30 octobre et retrouve sa vocation culturelle le reste de l'année.

... ou entre les différents espaces

Quels champs d'activités possibles ?

- **éducatives** : éducation artistique et culturelle...
- **culturelles** : concerts, expositions, spectacles, bibliothèques, médiathèques...
- **touristiques** : visites, musées, centre d'interprétation...
- **sociales** : refuge en cas de fortes chaleurs, accueil des élèves en période de révision d'examen...
- **caritatives ou solidaires** : accueil des plus démunis, épicerie solidaire...

Ci-après, vous trouverez une des superbes planches de données techniques issues du scan effectué. A ce jour, nous attendons le chiffrage précis global dont une première tranche avoisinerait les 350 000 €.



“ Ce n'est qu'en permettant à ces édifices de redevenir signifiants et utiles pour une part importante de la population que la sauvegarde du patrimoine religieux pourra être garantie.

Asej Affaires Sociales Enfance Jeunesse

Adjoints : Céline OGER - Rémi PEZOT

Membres de la commission : Marie-Dominique BERNARD, Franck LANNUZEL, Fabienne PASQUIER, Luce PETITEAU, Yann THIBAUDEAU

À chaque aîné son atelier !

Le CCAS a poursuivi ses actions en direction de nos aînés avec la proposition de douze ateliers « **PIED** » (Programme Intégré d'Equilibre Dynamique) qui se sont déroulés de septembre à décembre à St-Aubin-de-Luigné. Ainsi, huit personnes ont pu bénéficier de conseils et d'exercices pour prévenir des chutes et préserver son autonomie et sa mobilité.

Par ailleurs, les **ateliers d'initiation et de renforcement numérique** se sont prolongés sur ce dernier trimestre de l'année. Ces temps animés par « Format CLE » ont permis aux participants de proposer eux même le contenu de leur séance pour agir au plus près de leurs besoins et leurs souhaits. Nous réfléchissons au programme 2023 pour proposer de nouvelles actions en faveur de l'accès au numérique en milieu rural.

Si les conditions sanitaires le permettent, nous allons pouvoir de nouveau réunir les aînés pour un repas. Ce sera le **dimanche 5 février 2022** dans la Salle de l'Amicale à St-Aubin-de-Luigné. Nous remercions l'ensemble des membres du CCAS et ses bénévoles qui se sont mobilisés et sont allés à la rencontre de tous les habitants de plus de 75 ans pour les inviter individuellement, soit environ 200 personnes.

Appel à bénévoles : ateliers d'entraide numérique

Vous avez quelques connaissances en informatique, vous savez envoyer un mail, classer des photos, faire des recherches sur internet, ouvrir un lien, ouvrir une pièce jointe... Vous pourriez aider des personnes qui ont peur d'utiliser ces outils et qui ne demandent qu'à découvrir et apprendre à s'en servir.

Accompagnés par Anjou Numérique vous pouvez devenir bénévoles dans notre commune pour proposer un atelier d'entraide numérique.

Pour tous renseignements ou pour proposer votre candidature, merci de vous faire connaître en mairie.

Une réunion d'information aura lieu le 7 février à 18h30 à la mairie de Rochefort sur Loire.



Nous remercions les bénévoles pour leur investissement tout au long de l'année dans les diverses actions et plus particulièrement la banque alimentaire et la gestion de l'accueil du local SDF.

Accueillant

familial

social



Prendre soin, chez soi, de personnes âgées ou d'adultes en situation de handicap

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou

“

Vous souhaitez exercer depuis chez vous, une activité qui a du sens ? Vous aimez le contact humain ?

Devenez accueillant familial social, quel que soit votre âge ou votre expérience !

”



**Intéressé(e) ?
Contactez-nous !**

Département de Maine-et-Loire
Unité d'accueil familial social
CS 94104
49941 Angers Cedex 9
02 41 81 46 64
contact.afs@maine-et-loire.fr

Pour en savoir plus rendez-vous sur : maine-et-loire.fr/accueil-familial-social

Partagez vos vacances...



La solidarité au cœur des territoires !

Vacances & Familles
Délégation Pays de la Loire
Antenne du Maine-et-Loire
Camille BAUSSIER
Espace Frédéric Mistral
4 allée des Baladins
49000 ANGERS
06 70 24 95 37
cbaussier@vacancesetfamilles.org

vacancesetfamilles.org

Devenez bénévoles vacances et familles ...

Devenir bénévole chez Vacances & Familles, c'est rejoindre une association porteuse de solidarité, de partage et de vivre-ensemble.

Les vacances permettent de reprendre confiance et de se retrouver en famille. C'est pourquoi nous pensons que les vacances sont bénéfiques pour toutes les familles et que personne ne devrait en être privé.

- Partagez des moments forts de solidarité et d'amitié avec les familles mais aussi avec les bénévoles.
- Investissez-vous dans des missions adaptées à vos attentes et compétences.
- Adaptez votre emploi du temps en fonction de vos disponibilités.



... ou vous aussi, partez en vacances en famille !

Vous ne partez pas en vacances ? Depuis plus de 50 ans, l'association Vacances & Familles rend possible l'accès aux vacances à plus de 1000 familles par an, que vous soyez 2, 3, 4 personnes ou plus !

Les vacances permettent de reprendre confiance et de se retrouver en famille. C'est pourquoi nous pensons que les vacances sont bénéfiques pour toutes les familles et que personne ne devrait en être privé.

Des vacances pour se faire plaisir

La diversité des lieux, des types d'hébergement et des activités nous permet de proposer à votre famille des vacances au plus proche de vos attentes :

- plus de 300 hébergements disponibles (mer, montagne, campagne),

- des centaines d'animations culturelles, sportives et artistiques sur place,
- un véritable accompagnement avant, pendant et après votre séjour.

Des vacances bien accompagnées

Notre réseau vous accompagne à chaque étape de votre projet pour que rien ne vienne perturber votre tranquillité d'esprit, sans inquiétude. Nos équipes de bénévoles et de salariés, toujours à l'écoute, vous aident à organiser votre séjour et restent disponibles pendant toutes vos vacances.

Contact Maine-et-Loire : 02 41 39 95 81

Devenez famille de vacances !

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.



Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous

- au 02 41 88 85 65
- mail : afvdev.490@secours-catholique.org
- Secours Catholique, 15 rue de Brissac, 49000 Angers



Asej *Affaires Sociales Enfance Jeunesse*

Adjoints : Céline OGER - Rémi PEZOT

Membres de la commission : Marie-Dominique BERNARD, Franck LANNUZEL, Fabienne PASQUIER, Luce PETITEAU, Yann THIBAUDEAU

Enfance : retour sur Noël

Clin d'œil sur les vacances de Noël ! Les vacances se sont déroulées dans la bonne humeur, ambiance chaleureuse au sein de nos accueils de loisirs.

Pour l'occasion, les équipes ont travaillé sur les décors. Père Noël, chalet des montagnes et iceberg étaient de sortie !

La compagnie « Galoches de Farfadets » est venue nous faire découvrir son nouveau spectacle « Le Pays Blanc ».

Tout au long de la semaine, des activités diverses et variées étaient proposées. Cuisine, défis, grands jeux, bricolage de Noël, ateliers gourmands, il y en avait pour tous les goûts.

Avant les vacances, les enfants qui le souhaitaient pouvaient écrire et envoyer une lettre au père Noël. Pendant les vacances, ils ont eu la chance de recevoir une réponse du Père Noël !

Le père Noël ne nous a pas oubliés, le 2 janvier, les enfants présents ont pu découvrir les cadeaux au pied du sapin. Ballons, livres, jeux de société, de quoi s'amuser !



Spectacle de la compagnie "Galoches de Farfadet"



Décoration de Noël à l'île aux enfants





Jeunesse Mais qui a volé les cadeaux ?

Les jeunes ont décidé de mener un projet de A à Z : organiser un cluedo pour les enfants de l'accueil de loisirs.

Après plusieurs temps d'échange, ils ont fini par se mettre d'accord sur une énigme : "Qui a volé les cadeaux au pied du sapin et pourquoi ?

Tout en déambulant dans l'enceinte de la cantine de St-Lambert-du-Lattay, les enfants de plus de six ans de nos deux communes ont posé toutes leurs questions aux lutins (les ados dans leur rôle) pour déterminer le coupable. Un moment apprécié de tous, petits comme grands et très positif pour imaginer de nouveaux projets à venir.

Durant les vacances de Noël, les jeunes ont pu se rendre aux Ponts de Cé pour regarder Avatar 2 en 3D mais ont aussi participé à la soirée de Noël. Tartiflette pour tout le monde, préparée par notre équipe masculine de choc, un bon moment de convivialité avant les fêtes de fin d'année.

Retour sur notre vente de saucissons

Après la vente de saucissons qui a eu un franc succès, les jeunes se sont rendus à Décathlon, avant Noël, pour proposer leurs services. Ils ont pu emballer de nombreux cadeaux et ont reçu un joli pécule grâce à leur boîte à dons et à la générosité des clients de l'enseigne.

Pour les vacances de février, de supers activités seront au rendez-vous durant les deux semaines d'ouvertures.



Cisv Culture Information Sport & Vie locale

Adjoints : Sylvie CADY (Maire déléguée de St-Aubin-de-Luigné) - Jean-Pierre NOBLET

Membres de la commission : Fabienne AUDIAU, Yann BOISSEL, Jean-Jacques DERVIEUX, Franck LANNUZEL, Jean-Raymond MENARD, Frédéric PATARIN, Sophie ROUSSEAU

Nous voudrions, en ce début d'année 2023, faire un bilan de la commission Culture - Information - Sport - Vie locale de l'année 2022.

Le Salon Estival de peinture

L'invité d'honneur était Philippe CHAUVEAU, peintre autodidacte habitant Soulaire-et-Bourg. L'affluence a été supérieure à celle de l'an passé : 325 visiteurs (211 en 2011). La répartition géographique des visiteurs est la suivante : 32% de Val du Layon, 20% des communes limitrophes, 17% hors Angers, 17% Angers et 14% de vacanciers.

Le prix du public a été décerné à Dominique BELLANGER et le prix de la commune a été décerné à David ASH.



Prix du public- D.BELLANGER



Prix de la commune - D.ASH

Layon en Poésie

Layon en poésie, ce sont deux nouvelles déambulations théâtralisées, l'une sur le sentier poétique rénové de St-Aubin-de-Luigné, l'autre sur un sentier poétique totalement nouveau à St-Lambert-du-Lattay. Ce dernier fut inauguré par une déambulation qui donnait la part belle aux écrivains ligériens et à nos traditions viti-vinicoles.

Environ 120 personnes sur les deux jours ont apprécié ces moments de poésie hors du temps, avec un final, dimanche, dans la cour des pressoirs du Musée de la Vigne et du Vin à St-Lambert-du-Lattay.

Ces deux sentiers restent ouverts tout le long de l'année ; des plans seront disponibles en mairie.



Une matinée éco-citoyenne : nettoyage de nos deux communes le 1^{er} octobre 2022

70 habitants ont participé à cette activité : 40 sur la commune de St-Aubin-de-Luigné et 30 à St-Lambert-du-Lattay se sont mobilisés. Ces éco-citoyens ont sillonné les rues, chemins et hameaux pendant trois heures pour ramasser bouteilles plastiques, papiers, mégots et déchets divers... La matinée s'est déroulée dans la bonne humeur malgré l'humidité ambiante. Les pincettes ont été très appréciées pour visiter le fond des fossés ou les talus.

La dynamique intergénérationnelle de ramassage a été efficace puisque nous avons recueilli :

À St-Aubin-de-Luigné :

- * 55.3 kg d'ordures ménagères,
- * 9,3kg d'emballages
- * 4.2 kg de verre

soit 68,8 kg de déchets.

À St-Lambert-du-Lattay :

- 33 kg d'ordures ménagères,
- 19 kg d'emballages
- 5 kg de verre

soit 57 kg de déchets.

Total des déchets collectés sur Val du Layon : 125.8 kg

**Rappelons que nous sommes tous responsables de notre environnement.
Pour ne plus ramasser, arrêtons de jeter !**

Sport

La salle de sport est un équipement qui est utilisé à 100%, pas une soirée de libre en semaine. Différentes disciplines se succèdent : basket, judo, badminton, futsal et en journée ce sont les écoles, les services périscolaires et la jeunesse qui utilisent la salle.

Les week-end sont réservés aux matchs de basket en championnat ou en amical.



Nos projets pour 2023

- Le printemps des poètes se déroulera au sein des classes de CM1 et CM2 des quatre écoles de la commune les 16 et 17 mars. Il sera proposé une présentation de poèmes, par les enfants, le samedi 18 mars en après-midi, ainsi qu'une lecture-spectacle intitulée « Poésie en quatre actes ».
- Le Salon Estival d'art et de Peinture aura lieu du 21 juillet au 6 août à St-Aubin-de-Luigné.
- Layon en poésie, 3^{ème} édition, les 9 et 10 septembre, s'articulera autour d'une proposition du Théâtre Poétique Ambulant : "Trois mariages et un enlèvement" ou "Molière et les mariages forcés" : trois pièces de Molière avec trois metteurs en scène de trois compagnies, représentations en extérieur et en intérieur.
- Un concert pour la fin d'année ou au début de l'année suivante.
- Les différentes animations préparées par les bibliothèques : soirées jeux, ateliers musicaux...
- Le soutien technique et financier aux associations qui valorisent la culture.
- Une nouvelle programmation d'une matinée éco-citoyenne : un samedi au printemps.
- La réalisation du jeu de boules square de Chantemerle à St-Aubin-de-Luigné.
- La programmation de travaux sur le stade St-Lambert-du-Lattay : le changement des pare-ballons et du grillage côté rue.



Bibliothèque
& MédiathèqueRetour sur la lecture
contée d'Eliane
MONPHOUS

Après l'engouement suscité par sa lecture contée sur Molière en juin dernier, Eliane MONPHOUS est revenue le 17 novembre dans les deux communes déléguées, pour une lecture destinée aux classes de CM, dans le cadre des commémorations liées à la Grande Guerre. Elle a une fois de plus captivé son auditoire, par l'histoire du jeune soldat Armand et de ses souvenirs du Front, mêlant petites histoires et Grande Histoire, objets d'époques à l'appui. Animation à l'initiative des bibliothécaires de Val du Layon.



**SOIRÉE
JEUX DE SOCIÉTÉ**

Seul, en famille ou entre amis, venez jouer et passer un moment ludique et convivial. Vous jouerez selon vos envies, jeux d'ambiance ou de stratégie, coin jeux pour les plus jeunes.

Apportez un plat sucré ou salé à partager

☞ Tout public - Entrée libre

Organisation et renseignements :
bibliotheque.staubin@valdulayon.fr
02.41.66.31.94

10 FEVRIER 2023
à partir de 19h

ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ
SALLE JEAN DE PONTOISE

SOIRÉE GRATUITE

Val

Soirée jeux à
Saint-Aubin-de-
Luigné
le 10 février 2023

Nous vous concoctons une nouvelle soirée jeux de société, à la salle Jean de Pontoise, le vendredi 10 février à 19h. Venez jouer seul, en famille ou entre amis, pour une heure ou toute la soirée. Coin jeux spécial petits.

Tout public. Entrée libre.

Apportez un plat salé ou sucré à partager, pour plus de convivialité.



Soirée jeu du 21 octobre 2022

Le prix des petites bull' en Loire Layon Aubance

Le rallye lecture BD jeunesse revient aussi dans vos bibliothèques cette année. Le but est simple : si tu as entre 9 et 12 ans, lis les cinq BD de la sélection et tente de remporter un cadeau en répondant à dix questions, avant juin 2023. La sélection 2022-23 se compose de :

- Calamity Jane d'Adeline Avril
- Ours de Ben Queen et Joe Todd-Stanton
- Cabot-caboche de Grégory Panaccione
- Les mystères du lac de Jason Pamment
- Janardana d'Antoine Ettori



Questionnaire disponible dans les bibliothèques.

Les bibliothécaires ont fait découvrir ensemble les BD du rallye dans les classes de CM des écoles de Val du Layon, pour un savoureux moment de partage avec élèves et enseignants. Le but était de motiver encore plus les enfants à participer. Le pari est largement gagné !



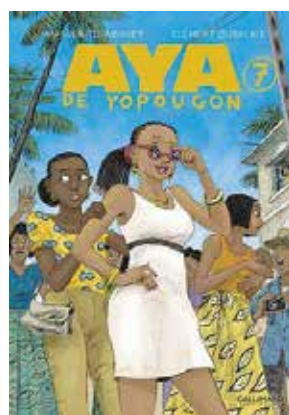
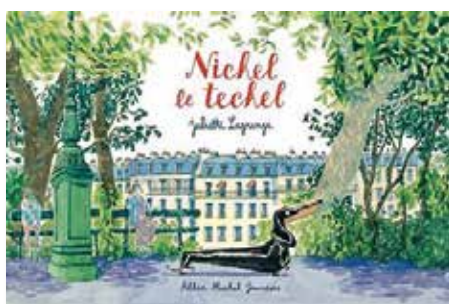
Le prix bull' en Loire Layon Aubance

Le prix BD adulte organisé par les bibliothécaires de la Communauté de communes est toujours en cours. N'hésitez pas à venir les lire et nous aider à élire la meilleure BD de l'année, avant juin 2023. Toutes les BD sélectionnées sont disponibles dans les bibliothèques de Val du Layon.

Des nouveautés dans les bibliothèques

A la bibliothèque de Saint-Aubin-de-Luigné, des nouveautés sélectionnées par l'équipe en matière de jeux, romans, bandes dessinées, albums, documentaires et livres audio. Venez vite les découvrir.

À St-Lambert-du-Lattay, des nouveautés mangas, romans, documentaires, etc, vous attendent.



Horaires d'ouverture des bibliothèques
en dernière page du Val Infos

Det Développement Économique et Touristique

Adjointes : Luce PETITEAU - Marina ACHARD

Membres de la commission : Fabienne AUDIAU, Sylvie BAQUE, Kôichi COURANT, Guy DEVANNE, Jean-Luc KASZYNSKI, Marie MARRIE, Jean-Raymond MENARD, Jean-Pierre NOBLET, Fabienne PASQUIER, Sophie ROUSSEAU

Un nouveau visage aux campings de Val du Layon

« Bonjour et Bienvenue aux Campings de Val du Layon, situés à Saint-Lambert du Lattay et Saint-Aubin de Luigné »

C'est le message d'accueil que vous entendez lorsque vous vous présentez ou lorsque vous téléphonez au camping. L'accueil et la gestion des campings sont assurés par Sandra THOMAS depuis le 1^{er} septembre 2022.

"Née à Chemillé, je connais la commune de Val du Layon puisque j'habite à proximité. J'ai fait des études dans le secteur du tourisme en 2014, puis en 2016 et j'ai obtenu mon Bachelor à la MFR de Saint Laurent sur Sèvre (85). J'ai travaillé pendant deux saisons au Parc Oriental de Maulévrier, puis je me suis formée à l'Hôtellerie de Plein Air (HPA), puis pendant plusieurs saisons dans différents campings de la chaîne Onlycamp en Touraine, proche de Saint Avertin, puis à Yvré l'Évêque, à côté du Mans.

Lorsque j'ai passé mon diplôme de fin de formation, j'espérais venir travailler aux campings de Val du Layon. Je surveillais les annonces d'emploi et j'ai postulé.

Les deux adjointes en charge du Développement Economique et Touristique m'accompagnent et me soutiennent pour de nouveaux projets d'animation et d'investissements".



Bilan de la saison 2022

Le bilan est positif et en augmentation par rapport à la saison 2021. Le camping était complet sur la période des vendanges en septembre 2022. Environ 70 personnes ont partagé les espaces communs du camping tout en fréquentant les commerces de la commune. Certains vigneron layonvalois avaient réservé des mini-chalets et des emplacements pour accueillir leurs saisonniers. Nous avons accueilli des touristes et des saisonniers de différentes nationalités : italiens, espagnols, suédois, danois, bulgares, anglais, allemands, suisses, belges... Ils sont toujours reçus dans la convivialité.

Périodes d'ouvertures des campings

Le camping de la Coudraye situé à Saint Lambert du Lattay :

- du 01/01/2023 au 31/12/2023 pour les chalets avec sanitaires
- du 01/04/2023 au 31/10/2023 pour les emplacements tentes, caravanes, camping-cars et mini-chalets sans sanitaires

L'aire de Camping-Car Parc située à Saint Aubin de Luigné est autonome :

- du 01/01/2023 au 31/12/2023 pour les campings-caristes
- du 01/04/2023 au 31/10/2023 pour les mobil-homes avec sanitaires

Les campings sont ouverts de 9h à 12h et de 15h à 19h pour la saison 2023.

Développement de la zone d'activités "Le Gué Menois".

La Communauté de Communes Layon Loire Aubance a acheté à la commune une parcelle de 7000 m² afin d'augmenter l'offre d'installation pour de nouvelles entreprises.

Nouvelles activités

Monsieur et Madame CEVRERO ont repris la gérance du Cocci Market à Saint-Lambert-du-Lattay le 1^{er} novembre 2022.



Pascale DENECHAUD

Naturopathe et docteur en pharmacie, une écoute empathique, un bilan de vitalité, des conseils personnalisés basés sur l'alimentation, l'hygiène de vie, la gestion du stress et du sommeil. Une approche holistique, naturelle et intégrative de la santé.

Cession de la partie restante de l'ehpad

Depuis plus d'un an, la partie de l'ex-ehpad n'ayant pas vocation à devenir un pôle enfance (moitié sud) a été étudiée afin d'en permettre sa réhabilitation.

Le postulat de départ fut défini par la construction du PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement). La commune n'a pas la capacité de porter financièrement la réhabilitation des 1200 m² restant. Plusieurs sociétés de promotion immobilières ont été sollicitées, ils envisageaient plutôt une destruction du bâtiment pour y réaliser des résidences individuelles mais n'ont pas donné suite au projet par manque d'intérêt. D'autre part, dans l'étude "Anjou - Cœur de village" la restructuration du centre-bourg, dont la place Linkebeek, s'orientait sur un vrai poumon social et économique de la commune déléguée de St-Lambert-du-Lattay.

Cette revitalisation du centre bourg, outre le repositionnement de commerces autour de la place, envisageait notamment le déplacement du pôle santé actuel vers l'ancienne maison de retraite. Lors de l'étude, les échanges auprès des professionnels de santé de la commune ont révélé un manque d'espace et de confort notable, spécifiquement sur le bâtiment (isolation phonique / isolation thermique / manque de lieux communs). Le bâtiment actuel nécessitera de lourdes rénovations dans les mois à venir. La commune reçoit également régulièrement des appels de professionnels de santé à la recherche de locaux.

Nous constatons également un besoin en appartements, en principal, pour des familles monoparentales mais aussi des aînés souhaitant se rapprocher du centre bourg et réduire leur surface habitable.

Enfin, après concertation avec la CCLLA (Communauté de Communes Loire Layon Aubance) et l'association gérante de PICCOLO, nous partageons un avis collégial quant à la pertinence à repositionner la halte-garderie dans le centre du bourg et dans l'ex-Ehpad. L'emplacement actuel est dans un bâtiment mis à disposition par la commune, sur un espace foncier limité, lié à la salle Marylise. Cet espace ne peut être modifié dans son intégralité tant que la halte-garderie sera présente. En outre, le bâtiment subit régulièrement des infiltrations d'eau qui le dégradent. La communauté de communes qui gère la compétence est fortement intéressée pour disposer de nouveaux locaux.

Cet ensemble, comprenant la halte-garderie, le pôle santé et des appartements, accolé au futur pôle enfance devient un projet très pertinent dans sa globalité.

Parmi tous les promoteurs immobiliers, une seule entreprise a su répondre aux attentes de la commune. Il s'agit de la société MARB. Depuis un an, plusieurs rendez-vous, des présentations en commission DET et en conseil municipal ont eu lieu, la société a su proposer un projet cohérent permettant à la commune de répondre à ces problématiques d'intérêt général et public.

Par délibération n° DCM 077/2022 en date du 11 octobre 2022, le conseil validait le principe de vendre la partie de l'ex-maison de retraite de St-Lambert-du-Lattay à un investisseur privé (société MARB). Pour donner suite à cette délibération, de nouveaux échanges ont permis de préciser notamment le périmètre foncier.

En effet, dans le cadre de ce projet, considérant qu'il y a un besoin de stationnement (11 pour les logements et 2 PMR), il a fallu redéfinir les extérieurs. En outre, des arrêts minute pour un accès facile au pôle santé seraient très appréciés.

Un espace au rez-de-chaussée est actuellement réservé à la halte-garderie. Il est convenu qu'une réponse devra impérativement être donnée par la CCLLA pour février 2023 (passé ce délai, la société MARB proposera une solution alternative, d'intérêt général et en partenariat avec la commune). Cette date butoir serait celle du dépôt de permis de construire. La difficulté se trouve maintenant dans la mise en concordance de la temporalité de la société et celle de la CCLLA.

Le projet proposé a ainsi été construit dans le sens de la commune et répond à des problématiques d'ordres publics et d'intérêts généraux.

Problématique N°1 santé publique : avec la restructuration d'un nouveau pôle santé d'environ 380 m², le nouveau pôle permettra d'accueillir les professionnels actuels et les patients dans de meilleures conditions. De nouveaux professionnels de santé pourraient s'installer sur la commune (médecin généraliste / dentiste / autres ...). Ce pôle sera apprécié par les habitants qui verront l'offre augmenter. Le pôle santé sera dans son exploitation proposée en priorité aux professionnels de la commune et les places libres supplémentaires seront proposées aux activités médicales prioritaires où une forte demande est enregistrée sur la commune.

Problématique N°2 social : avec une nouvelle infrastructure d'environ 200 m² (avec cour de récréation), destinée à la petite enfance et consacrée à l'espace "Piccolo", les enfants et le personnel seront également dans de meilleures conditions.

Problématique N°3 habitat : création d'une dizaine de logements allant du studio au T3. Il s'agira d'appartements entièrement rénovés avec les dernières normes actuelles. Chaque logement disposera de places de parking suivant les consignes du PLU en vigueur. Le bâtiment sera équipé d'un ascenseur permettant l'accès aux différents niveaux. La commune a pour souhait de consacrer une partie de ces logements à une offre senior, cette demande étant soutenue par des personnes âgées qui aimeraient se rapprocher du centre-bourg pour des raisons de mobilité. La société MARB accepte ces conditions et privilégiera, durant les cinq premiers mois de commercialisation, les logements à cette typologie de personnes.

Considérant l'intérêt général de ce projet, il est proposé une vente du bien à l'euro symbolique / m² de foncier. Cette demande est justifiée par des services d'intérêts généraux comprenant des services sociaux et de santé publique apportés à la commune. Ces projets de santé, de petite enfance et de logements senior permettront le développement local de la commune, de redynamiser le centre-bourg et de créer du lien intergénérationnel. La commune soutient le projet et veillera à ce que la société MARB porte à bien le programme.

Il est donc important de comprendre l'importance d'une telle vente à vil prix, c'est-à-dire en dessous de la valeur du bien estimé par les domaines (75 000€). Les bénéfices pour la commune sont très importants sur le plan financier, à savoir, ne pas avoir à charge la réhabilitation de 1200 m² pour probablement, au regard des coûts de construction actuels, 2 millions d'euros ; éviter une rénovation de la maison médicale actuelle de 250 m² pour environ 425 000€. C'est une réelle opportunité dont, pour autant, nous devons nous assurer qu'elle ira à son terme et dans les conditions définies. Pour cela, nous allons nous attacher les conseils d'un juriste spécialisé afin de nous assurer de la bonne réalisation de cette vente. Pour information, une vente à vil prix n'est acceptée par le tribunal administratif que sous deux conditions : être d'intérêt général et comporter des contreparties suffisantes pour la commune et ses habitants.



photo non contractuelle

Nous pensons répondre très favorablement à ces conditions. Le conseil municipal a délibéré à l'unanimité sur cette vente.

Membres de la commission : Yann THIBAudeau, Sylvie BAQUE, Marie-Dominique BERNARD, Jean-Jacques DERVIEUX, Jean-Luc KASZYNSKI, Marie MARRIE, Frédéric PATARIN, Sébastien VERDIER

Au sein de la structure de l'ancien EHPAD, rue du Bon repos à St-Lambert-du-Lattay, les travaux du futur pôle enfance ont débuté courant novembre. Le pôle enfance permettra d'accueillir les activités périscolaires et l'accueil de loisirs des enfants de 3 à 11 ans. Quelques chiffres :

- Pour qui : 140 enfants de 3 à 10 ans (dont 50 environ ont moins de 6 ans)
- Quand : en période scolaire, le matin de 7h00 à 8h20, le soir de 16h15 à 19h00 et le mercredi (pour environ 60 enfants)

- Pour qui : environ 60 enfants de 3 à 12 ans + accueil en péricentre
- Quand : toute la journée, pendant les vacances

- s'insérer dans la partie nord du bâtiment existant, sur les trois niveaux
- intégrer tous les locaux inhérents à l'activité du pôle enfance.

Concernant les démarches précédant l'ouverture des accueils de loisirs sans hébergement et des accueils périscolaires, il existe une différence entre ceux accueillants des enfants de moins de 6 ans et ceux accueillant des enfants plus âgés.

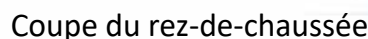
Pour les moins de 6 ans, il est demandé l'avis du médecin responsable du service départementale de la Protection Maternelle et Infantile (PMI). Cette exigence vient signifier la fragilité de ses enfants de 3 à 6 ans et l'impact direct de leur condition de vie sur leur santé. Elle pose ainsi comme indispensable la prise en compte des besoins physiques, affectifs, intellectuel et du respect de leur rythme de vie.

Le tout jeune enfant est un être en pleine construction tant physique que psychique, une évolution est permanente et nécessite des ajustements importants et constant pour en tenir compte. Plus l'enfant est jeune, plus il est fragile et par conséquent vulnérable dans sa croissance et son développement physiologique.

Les locaux doivent comporter des espaces spécifiques répondant aux besoins fondamentaux des enfants et du personnel. Il conviendra d'être particulièrement vigilant au confort acoustique et thermique des locaux ainsi qu'à l'éclairage qui doit être naturel et de qualité.

Le bruit dans les collectivités d'enfants est une des principales nuisances pour la santé tant pour le personnel que pour les enfants. Il impacte les comportements entraînant fatigue, stress et anxiété. Il est source d'irritabilité d'agressivité et d'agitation psychomotrice. Il altère les capacités de communication et de concentration. Le bruit perturbe l'endormissement réduit le temps de sommeil et sa qualité. Un environnement calme est indispensable pour un accueil respectueux des besoins fondamentaux de l'enfant.

Le planning de chantier programme la fin des travaux fin décembre 2023. Mais au regard de la taille du chantier, il est possible de voir un glissement dû à des impondérables, principalement en phase démolition.





Pourquoi entreprendre des manœuvres hivernales sur le Layon ?

Les matières organiques sont présentes naturellement dans les cours d'eau et proviennent de la mort des organismes vivants (animaux et végétaux) ainsi que des rejets liés aux activités humaines.

Cet été, plusieurs pics de pollution dus à une mauvaise dégradation de la matière organique ont été observés, entraînant la mort de nombreux poissons, stigmatisant d'un mauvais état de la qualité de l'eau. Elle s'accumule en amont des barrages et, couplée à une augmentation des températures, a entraîné l'asphyxie du milieu.

Pour permettre à la rivière de retrouver un fonctionnement proche du naturel certains barrages vont être temporairement abaissés afin de permettre à la rivière de retrouver un fonctionnement proche du naturel en termes de transport liquide (eau) et solide (sédiments et matière organique). A certains endroits, peut-être pourrez-vous constater un changement.

Cette manœuvre est primordiale pour l'équilibre dynamique d'un cours d'eau : c'est grâce à lui que la rivière dissipe son énergie, limite les risques d'inondations, crée des habitats pour la biodiversité, évacue les matières en suspension... C'est aussi le moment pour certaines espèces de poissons telles que le brochet, de rejoindre des zones de reproductions.

Dans le cadre de sa compétence de Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA), les technicien.nes du Syndicat Layon Aubance Louets vont mettre en place les manœuvres hivernales sur les barrages dont il a la gestion. Pour les autres ouvrages privés, ils pourront être manœuvrés par les propriétaires.

Ces manœuvres doivent se faire progressivement pour préserver la vie aquatique.

A noter que cette solution à court terme ne peut régler à elle seule les altérations subies par le Layon dans le passé (canalisation, creusement du lit...). Cette opération peut être l'occasion d'avoir un regard nouveau sur la rivière...

Les technicien.nes se tiennent à votre disposition pour toute question sur les bonnes pratiques.

 r.fourche@layonaubancelouets.fr

 06 48 24 04 14 ou 07 86 89 91 63

Jean-Jacques DERVIEUX,

Vice-Président du Syndicat Layon Aubance Louets en charge des Milieux Aquatiques

Inventaire zone humides

L'inventaire des zones humides et des éléments bocagers sur tout le territoire communal, lancé par la commune en avril 2022, a fait l'objet de plusieurs articles parus sur le Val Infos (avril et octobre 2022), sur le site Internet et dans la presse.

Ceux-ci précisait notamment les différentes phases de l'étude, la méthodologie proposée et les objectifs attendus. Pour rappel, il s'agit donc d'identifier, délimiter et caractériser ces types de milieux selon des critères très spécifiques, qui aboutira à une cartographie précise par typologie.

Et l'ensemble des critères étudiés permettra de hiérarchiser les zones humides et les éléments bocagers selon leurs intérêts et les menaces pesant sur ces milieux. A terme seront définis des outils et plans d'actions de protection,

de gestion et de restauration, qui seront intégrés aux documents d'urbanisme. La phase terrain s'étant donc terminée à l'automne, les cartographies seront ainsi mises à disposition du public pendant plusieurs semaines à partir de février 2023, accompagnées d'un registre pour consigner toutes les informations et/ou remarques. Dans certains cas, des expertises complémentaires pourraient être réalisées.

En parallèle, ces travaux seront également présentés aux groupes de travail constitués sur chaque commune par des personnes qualifiées de ressources locales (membres d'associations ou ayant la mémoire des lieux, agriculteurs/viticulteurs), afin de vérifier que certaines zones n'ont pas été oubliées.

LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

L'objectif affiché est le suivant : renforcer la sécurité sur votre territoire avec la participation citoyenne !



Instauré en 2011 par le ministère de l'Intérieur, le dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans le cadre de la démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population, afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance.

Participation citoyenne : de quoi parle-t-on ?

Un dispositif de participation citoyenne se traduit par la conclusion d'un protocole de participation citoyenne, d'une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction. Il détermine les modalités pratiques de mise en œuvre, d'évaluation et de contrôle du dispositif.

Ce protocole est signé par le préfet territorialement compétent, le maire de la commune concernée et le responsable des forces de sécurité de l'État territorialement compétent, puis transmis pour information au procureur de la République.

Bon à savoir

Le dispositif de participation citoyenne ne doit pas être confondu avec le dispositif « Voisins vigilants » mis en place par une société privée qui propose des prestations payantes aux municipalités.

Quels sont les objectifs ?

Le dispositif de participation citoyenne vise à :

- développer auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune, une culture de la prévention de la délinquance ;
- favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population ;
- améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Quel est le rôle du maire ?

Le maire est le pivot du dispositif. Il peut associer son service de police municipale ou les gardes-champêtres qu'il emploie.

Une présentation publique annuelle du bilan du dispositif est réalisée par le maire et le représentant de la brigade locale afin de porter à la connaissance de la population les évolutions de la délinquance dans le secteur concerné.

Le maire peut renforcer la visibilité du dispositif et dissuader les délinquants d'agir dans le quartier ou la commune concernée, en mettant en place une signalétique spécifique.

Quel est le rôle des citoyens référents ?

Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat. Ils reçoivent une information spécifique dispensée par les gendarmes ou les policiers de leur secteur, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'évènement suspect

et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale..

Les citoyens référents n'effectuent pas de rondes ou de patrouilles dans leur quartier ou leur commune. En revanche, ils sont invités à relayer rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention.

S'ils sont témoins d'un crime ou d'un délit, ils doivent le signaler par un appel au « 17 » pour qu'une patrouille de police ou de gendarmerie se déplace sans délai sur les lieux. Pour tout autre signalement, les modalités de transmission sont laissées à l'initiative locale (appel téléphonique, mail...).

Le citoyen référent peut aussi lors de ses échanges avec le voisinage, dans ses relations du quotidien, recevoir des informations essentielles qu'il pourra transmettre avec son référent à la gendarmerie. Pour autant, il ne devra pas être interpellé au quotidien à son domicile.

Bon à savoir

La participation citoyenne est un engagement à titre bénévole qui ne donne lieu à aucune contrepartie financière et ne confère pas de prérogatives de puissance publique.

Nouvelle application "Ma sécurité"

Le ministre de l'Intérieur a annoncé le lancement d'une nouvelle application, « Ma Sécurité », regroupant les services de police et de gendarmerie. Disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement d'applications habituelles et sur l'ensemble des téléphones, l'application « Ma Sécurité » permet d'accompagner l'utilisateur vers la solution la plus adaptée à ses besoins.

Elle offre une nouvelle possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à toute heure de la journée.

On y trouve :

- les services de pré-plainte et de signalement en ligne
- l'accès aux plateformes de démarches administratives en ligne
- l'ensemble des numéros d'urgence
- les actualités et notifications locales de sécurité
- un service de tchat 24h/24 et 7j/7 avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application
- des conseils de sécurité et de prévention suivant les thématiques intéressant l'utilisateur
- une cartographie des points d'accueil, des commissariats et des brigades de gendarmerie à proximité, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouverture
- la plateforme de signalement des points de deal lancée début 2021, notamment à l'origine de plus de 10 000 signalements.

L'application « Ma Sécurité » apporte des réponses concrètes, facilite les échanges avec la gendarmerie et la police. Elle donne la

possibilité d'alerter plus rapidement les forces de sécurité à proximité.



En cas d'urgence, il faut toujours contacter le 17

Tarifs des locations des salles Val du Layon au 1^{er} mars 2023

(avant le 1^{er} mars, contactez la mairie)

Obligatoire pour toutes location :

- Caution : 525 €
- Acompte : 20%
- Caution ménage : 125 €

Forfait "énergie" automatique salles plus de 100 places du 1^{er}/11 au 31/03 : 80 €/jour et 40 €/journée supplémentaire

Forfait "énergie" automatique salles moins de 100 places du 1^{er}/11 au 31/03 : 43 €/jour et 22 €/demi-journée

Tarifs location des salles			
	Salle Jean de Pontoise ¹ 100 personnes Saint-Aubin-de-Luigné	Salle Marylise ² 150 personnes Saint-Lambert-du-Lattay	Maison du vin 32 personnes Saint-Lambert-du-Lattay
Layonvalois	110 €/demi-journée et 220 €/jour 1/2 tarif pour la journée supplémentaire <i>Gratuit pour les sépultures</i>		60 € la 1/2 journée 120 €/journée <i>Gratuit pour les sépultures</i>
Hors Layonvalois	210 €/demi-journée et 370 €/jour 1/2 tarif pour la journée supplémentaire		pas de location

Tarifs Associations			
	Salle Jean de Pontoise ¹ 100 personnes Saint-Aubin-de-Luigné	Salle Marylise ² 150 personnes Saint-Lambert-du-Lattay	Maison du vin 32 personnes Saint-Lambert-du-Lattay
Utilisation à but non lucratif	Gratuit (chauffage compris)		
Utilisation à but lucratif	Gratuit une fois (chauffage non compris) - Voir tarifs location Salle de sport ³ inclus		
Hors Layonvalois	370 €/jour 1/2 tarif pour la journée supplémentaire		pas de location

Salle de sport ³⁻⁴ -	
Associations Layonvalaises	320 €/jour
avec utilisation à but lucratif	1/2 tarif pour la journée supplémentaire
Activités sportives de loisirs	3 €/heure
Activités sportives lucratives	10 €/heure

Parc Ludovic PIARD - familles et associations	
Layonvalois	70 €/jour (électricité comprise) 1/2 tarif pour la journée supplémentaire
Hors Layonvalois	90 €/jour 1/2 tarif pour la journée supplémentaire

¹- la salle Jean de Pontoise n'est pas disponible les samedis et dimanches compris entre le 1^{er} juin et le 30 septembre

²- les salles Jean de Pontoise et Marylise ne sont pas disponibles à la location les vendredis et lundis

³- suivant planning d'utilisation des clubs sportifs usagers et prioritaires

⁴- le dojo est exclu de toute réservation sauf sports de combat/yoga et en compléments des créneaux de judo



Rôle pivot des collectivités dans le dispositif de soutien financier des hébergeurs citoyens

Depuis le début du conflit en Ukraine le 24 février 2022, plus de 100 000 Ukrainiens ont trouvé refuge en France. Pour répondre aux besoins d'accueil, un grand nombre de particuliers se sont mobilisés spontanément pour organiser l'accueil des déplacés ayant fui la guerre en lien avec les associations référentes et les collectivités.

L'hébergement citoyen constitue l'un des trois piliers de l'accueil des ressortissants ukrainiens en France. Dans ce cadre, l'État met en œuvre un dispositif de soutien économique direct aux familles accueillantes, dans l'objectif de valoriser l'élan de solidarité et de générosité spontanée dont ont fait preuve les particuliers. L'appui des communes pour favoriser la bonne connaissance de cette aide et l'accompagnement des familles éligibles sera une des clés de sa réussite. Les collectivités (via les CCAS) jouent ainsi un rôle pivot, notamment dans la délivrance des attestations d'hébergement.

Qui peut bénéficier de l'aide ?

L'aide s'adresse à toutes les familles qui ont hébergé un ou plusieurs réfugiés à titre gratuit, pour une durée égale ou supérieure à 90 jours, entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2022. L'hébergement peut avoir lieu au sein du domicile ou bien dans un logement indépendant. Cette mesure exceptionnelle concerne les personnes réfugiées ukrainiennes qui bénéficient de la protection temporaire accordée par la préfecture.

Le montant de l'aide versée est de 450 € pour les 90 premiers jours d'hébergement. Au-delà de cette période, la famille qui héberge peut bénéficier de 5 € par jour.

Quelles sont les démarches à faire ?

Un dossier de demande d'aide devra être rempli par le ménage et déposé sur la plateforme en ligne de l'Agence de services et de paiement :

<https://www.asp-public.fr/aides/mesure-exceptionnelle-de-soutien-aux-hebergeurs-citoyens> (voir QR code ci-dessous).

Afin de bénéficier de l'aide, les personnes doivent pouvoir justifier de l'accueil de déplacés ukrainiens via une attestation

d'hébergement disponible auprès des associations agréées par l'État pour l'accompagnement social des Ukrainiens ou auprès des collectivités territoriales ou des établissements publics locaux compétents en matière d'action sociale (CCAS notamment), qui pourront être sollicités directement par les particuliers dans le cadre de cette demande de soutien.

Le ménage doit s'adresser à la collectivité de rattachement du logement concerné.

Information complémentaire : les familles accueillantes doivent déposer la demande d'aide à l'issue de la période d'hébergement. Si l'hébergement se poursuit au-delà du 31 décembre 2022, le dépôt de dossier peut se faire entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2023, date de la clôture du portail. L'aide leur sera versée en une fois par l'Agence de services et de paiement.

Un service d'assistance téléphonique est mis en place au numéro suivant :
0 806 800 253.

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

En cas de besoin, vous pouvez contacter la Direction Départementale emploi, travail et solidarités sur l'adresse :
pref-ukraine-accueil@maine-et-loire.gouv.fr.



À PARTIR DE 16 ANS
Devenez sapeur-pompier h/f
volontaire à Saint-Lambert-du-Lattay !

Vous souhaitez
➤ porter secours,
➤ protéger les personnes,
les animaux, les biens
et l'environnement ?

Rejoignez l'équipe
du centre d'incendie
et de secours de
Saint-Lambert-du-
Lattay composée
de 4 femmes
et de 13 hommes !

Contactez le chef de centre
et convenez d'une rencontre :
Lieutenant Eric HALBERT
eric.halbert@sdis49.fr
06 73 97 18 02

**L'activité opérationnelle
de Saint-Lambert-du-Lattay**

19
11
7
51

88 interventions en 2021

106
83
85
88

2018 2019 2020 2021

**Choisissez une mission
qui vous ressemble !**

Parce que vous êtes unique,
votre mission de sapeur-
pompier volontaire
peut l'être également.
Grâce à l'engagement
différencié, vous pouvez
choisir de vous engager
sur les seules missions
de secours à personne afin
de vivre l'engagement civique
qui vous ressemble.

Trouvez votre mission sur
sdis49.fr

**Vous souhaitez devenir
sapeur-pompier
volontaire ?**

Plus d'informations en scannant
ce QR Code

Les associations

Le Cercle St Louis

Les Showbinois

Avec sa salle de spectacle "St Joseph" très bien équipée pour le théâtre, le cinéma, les conférences, les concerts, le Cercle Saint Louis, a une vocation culturelle. N'hésitez pas à la faire connaître.

Un hall est également disponible à la location : <https://cercle-st-louis.jimdofree.com/>.

Des travaux d'accessibilité PMR sont en cours. Si vous voulez rejoindre l'association : 07.60.64.20.38

Théâtre et cinéma sont nos deux activités principales.

Après la pièce « Au pensionnat des toujours jeunes » qui a remporté un vif succès, notre troupe de théâtre, les SHOWBINOIS, a repris ses activités. Depuis septembre, les acteurs se retrouvent tous les vendredis soir dans une bonne ambiance.

Cette année, nous sommes heureux de vous présenter une comédie en trois actes de Jean-Claude MARTINEAU : "le quinté du loser". Nous vous invitons à venir nous soutenir et vous détendre lors des six séances à la salle Saint Joseph de Saint Aubin les 10, 11 et 12 mars, ainsi que les 17, 18 et 19 mars 2023..

Les bénéfices des séances des vendredis seront reversés à l'association « Des ballons pour grandir ».

Réservations par téléphone au 07 63 12 41 73 à partir du 1er février 2023.

Prix des places : 8 euros/adulte, 3 euros/enfant jusqu'à 12 ans.

Nous vous attendons tous très nombreux.

Des bénévoles sont toujours les bienvenus et peuvent se manifester pour venir renforcer l'équipe.

Pour plus d'informations ou pour participer à l'aventure « Showbinoise » vous pouvez nous contacter au 07.60.64.20.38.

Le cinéma

Plusieurs séances sont proposées grâce à la participation de projectionnistes bénévoles de Familles Rurales et le soutien de la municipalité. Des films récents sont à l'affiche à un prix compétitif. Vous pouvez suivre l'actualité des projections sur :

- le site de la mairie et via « Intramuros »
- le site du Cercle : <http://cercle-st-louis.jimdo.com/>,
- le site de Familles Rurales <http://www.baladimages.fr/saint-aubin-de-luigne-salle-saint-joseph/>.

Si vous voulez rejoindre l'équipe de bénévoles, n'hésitez pas à venir nous rejoindre : Tél 06 20 80 11 48.



La Troupe Bacchus

Cher public de la Troupe Bacchus, dans le dernier numéro de Val Info, nous vous avons conviés à assister à la séance de délibération des jurés d'une Cour d'Assise. Nous sommes désolés, mais le procès ayant été reporté sine die, nous avons dû nous orienter vers une autre scène.

En bref, l'agent de l'auteur de Douze hommes en colère que nous vous proposons a mis plus de trois mois pour nous signifier son refus d'autorisation de jouer, peut-être en raison d'une exclusivité au profit d'une troupe parisienne ou autre... Nous avons donc changé notre fusil d'épaule. Et c'est une comédie de Laurent Baffie que nous proposons : "TOC TOC".

La scène : la salle d'attente d'un médecin spécialisé dans les TOC, ces Troubles Obsessionnels Compulsifs.

Les patients : ils sont six, chacun affecté d'un toc différent.

Le docteur Stern tardant à venir, tout ce petit monde se découvre, se confronte, s'affronte POUR VOTRE PLUS GRAND PLAISIR !

La première : le samedi 4 mars 2023, suivie d'un cocktail préparé par les comédiens. Puis représentations tous les week-ends du 10 mars au 1er avril au Musée de la vigne et du vin d'Anjou à St-Lambert-du-Lattay.

vendredi et samedi à 20H30

dimanche à 16H00

Réservations à partir du 2 janvier 2023 au 06 45 13 34 32 ou sur www.latroupebacchus.fr/reservation

Qu'on se le dise.



Harmonie



"Les arts s'emmêlent" thème de l'année 2022-2023 de l'école St Joseph (St Lambert)

Lundi 28 novembre, quelques musiciens de l'Harmonie ont présenté quelques instruments de musique aux enfants de l'école St Joseph de St-Lambert-du-Lattay. Naissance et historique chronologiques des instruments, démonstrations sonores et petits morceaux d'ensemble. Ce fût une belle matinée où les enfants étaient très attentionnés.

A noter dans vos agendas :

Concert le vendredi 30 juin

20h30 Salle de sports St-Lambert-du-Lattay

Les Harmonies de St-Lambert-du-Lattay, Trémentines et la Tourlandry

Association des parents d'élèves

Ecole St Joseph - St Aubin

Cette année scolaire a débuté avec une nouvelle équipe de parents bénévoles : onze élus renouvelés lors de l'Assemblée générale du 30 septembre 2022. Nous tenons à remercier l'ancien président de l'APEL Thomas GARDAN, pour son investissement au sein du bureau durant ces années de présidence.

L'APEL (Association des Parents de l'Enseignement Libre) et l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) s'associent pour récolter des fonds afin de financer des projets menés par l'équipe enseignante et pour entretenir les bâtiments de notre école.

L'année 2022 a été marquée par les travaux dans la classe maternelle. Grâce aux dons et à l'investissement des parents d'élèves, les enfants ont pu faire leur rentrée en septembre dans une classe toute rénovée.

Nous avons reconduit notre grande pré-vente d'articles provenant d'artisans locaux et ouverte à tous les habitants de Val du Layon afin de proposer des gourmandises, jouets, livres et idées pour Noël. En commandant pour mi-novembre, vous aviez l'assurance d'avoir tous ces beaux cadeaux lors de la distribution le jour du marché de Noël début décembre. Merci à vous pour votre participation qui aidera l'école et récompensera les enfants !

Concernant l'année 2023 nous prévoyons les événements habituels :

La Matinée éveil : nous invitons les enfants âgés jusqu'à trois ans avec leurs parents à découvrir l'école et l'équipe enseignante autour d'activités ludiques et créatives : chants, peintures, motricité... Ce moment privilégié permet de se familiariser avec l'environnement scolaire et d'échanger avec les enseignants et les parents bénévoles.

➤ *Le samedi 11 mars de 10h00 à 11h30*

La Chasse aux œufs : randonnée familiale ouverte à tous à travers notre village et notre vignoble. A vous de trouver les œufs de couleurs et de fabriquer un magnifique nid. Les œufs en chocolat dissimulés tout le long du parcours raviront les petits et grands gourmands.

➤ *Le dimanche 16 avril de 9h30 à 12h00*

La Kermesse : temps fort de l'année scolaire pour les élèves, les enseignantes et les familles. La journée commencera avec la participation des élèves à la messe paroissiale suivie du repas. A 15h00 : spectacle des enfants sur le thème de l'année : remontons le temps ! Pendant toute la journée, vous pourrez participer à de nombreuses animations et stands de jeux pour petits et grands.

➤ *Le dimanche 25 juin*

Concours de palets : organisé dans la salle des sports de St-Lambert-du-Lattay. Nous vous invitons tous à nous rejoindre pour ce nouveau concours dans la bonne humeur et une ambiance très conviviale.

➤ *Le vendredi 27 octobre*

Noël Gourmand : Noël débute désormais dès le mois de novembre et la grande pré-vente avec pleins d'idées, jouets, livres et gourmandises provenant des artisans locaux pour Noël. C'est ouvert à tous les habitants de Val du Layon et distribué lors de notre habituel marché de Noël avec en point d'honneur le magnifique spectacle de Noël préparé par l'équipe enseignante, la surprise de la troupe des Showbinois ainsi que le passage du Père Noël. Toutes les familles peuvent ainsi partager un superbe temps convivial.

➤ *Le samedi 9 décembre*

La réalisation de ces différentes manifestations ne serait pas possible sans l'implication de tous les

parents d'élèves de l'école. La réussite de ces temps forts fait de l'école St Joseph un lieu de rencontre et de convivialité pour tous. Un grand merci !

Le bureau de l'école privée St Joseph vous souhaite une très bonne année 2023 !

Contacts :

Laura Brémond (APEL), Anne-Claire Redois (OGEC)
apel.staubindelaigne.stjoseph@ec49.net
ogec.staubindelaigne.stjoseph@ec49.net



Association des parents d'élèves Ecole St Joseph St Lambert

Projet initié par le bureau OGEC en février 2019, les premiers travaux de rénovation de l'école Saint Joseph de Saint Lambert du Lattay ont commencé cet été.

Deux classes de CM ont été refaites à neuf. Des entreprises ont réalisé les travaux suivants :

- Descente des plafonds
- Isolation des murs et des plafonds
- Ventilation
- Cloisons
- Plomberie
- Électricité et remplacement des éclairages
- Changement des ouvertures
- Peinture
- Mise en place de nouveaux mobiliers
- Remplacement d'une chaudière

Total des travaux : 49 500 €

En mars 2020, les consultations avaient été lancées et les artisans choisis pour effectuer l'ensemble des travaux. Le covid, la hausse du coût des matériaux et les délais d'intervention allongés n'ont pas facilité les démarches.

Sur le budget global, la hausse des prix a été d'environ 30 % par rapport au projet initial.

Des décisions ont été prises pour ajuster le budget et certains travaux ont été décalés.

Courant 2023, les sanitaires des primaires vont être rénovés, agrandis et mis aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite), un local de rangement pour les ASEM va être créé.

Budget : 128 000 €

Les dons

À ce jour, 7 200 € ont été récoltés grâce aux habitants de la commune, aux parents et aux entreprises qui ont répondu à l'appel aux dons.

Cette enveloppe a permis d'absorber une partie des hausses de prix. Avec l'aide de L'APEL, d'autres actions (vente de sirop Giffard, matinée zumba) ont également permis d'obtenir des fonds supplémentaires.

Il est toujours possible de participer au financement des travaux et de faire un don à l'école. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site internet de l'école : <https://www.stlambertdulattay-stjoseph.fr/accueil>



Classe d'Alexandre AVANT - APRÈS



Les enfants ont pu exprimer leur talent artistique

Une page qui se tourne pour Marie-Pierre !

La halte garderie Piccolo accueille les enfants de 2 mois à 4 ans, j'y suis arrivée le 1er juillet 1994, ça fait 28 ans et demi !

Piccolo était en plein dans sa « petite enfance » puisque la halte avait tout juste deux ans et demi. A l'époque, Piccolo était ouvert 2 jours et demi par semaine et était gérée par Familles Rurales. Depuis 1995, c'est l'association Piccolo qui gère cette halte-garderie parentale.

Nous étions deux salariées, nous sommes quatre aujourd'hui. C'était ouvert deux jours et demi par semaine et depuis quelques années maintenant, cinq jours. Il y a eu les gros travaux d'agrandissement entre 2011 et 2012. Les repas sont confectionnés sur place depuis janvier 2015.

J'ai participé à toute cette évolution avec mes différentes collègues, les élus et les équipes de parents qui se sont succédées au sein du conseil d'administration. J'ai connu douze présidents(es) dont huit de St Lambert.

J'ai accueilli des centaines d'enfants, de Jules, Alban, Marion, Thibault, Gladys, Vincent à Dune, Augustine, Kyliann, Alexandre, en passant par Mylan, Philomène, Julian, Romane, Vérane, Marceau, Noah, Emmy... Il me faudrait plusieurs pages pour les nommer tous. Chaque enfant, chaque famille m'ont apporté énormément. MERCI.

Je me suis épanouie dans mon métier d'éducatrice de jeunes enfants parce que le petit enfant est au cœur de notre travail, parce que c'est un travail avec une équipe de professionnelles, qu'il est fait de rencontres et d'échanges, parce que Piccolo est géré par une association de parents.

J'ai pu vivre des moments très riches avec nos partenaires comme la résidence du Lattay, l'association Montessori, la bibliothèque, la mairie, la communauté de communes... et au quotidien (mes collègues ne me démentiront pas), il y a moult petits instants qui gratifient notre travail.



Mais voilà, c'est l'heure de passer le relai, une bien belle page se tourne... Je vais passer à autre chose, on appelle cela la retraite, je le vois plutôt comme l'entrée dans de nouvelles aventures, dans un nouveau rythme de vie.

Mille mercis à Madeleine, Marie-Odile, Pascale, Aurélie, Ophélie, Laetitia, Catherine, Hélène, Vanessa, Gaëlle, Héroïse et Anaëlle, toutes les collègues avec qui j'ai travaillé.

Je laisse la place à Anaëlle qui va me remplacer à temps plein dès le 30 janvier. Je lui souhaite de belles années avec toute l'équipe actuelle : Hélène Vanessa et Héroïse.

Plein de projets, toujours, à mettre en place.

A vous les parents qui fréquentez ou qui allez fréquenter Piccolo, n'hésitez pas à vous investir, il y a du grain à moudre autour du tout petit et c'est une vraie richesse.

Marie-Pierre

Des ballons pour grandir



Toute l'équipe vous souhaite une belle et heureuse année 2023.

Les fêtes de fin d'année ont été l'occasion pour notre association d'être présente lors de différents événements festifs et associatifs : marché de Noël au Château de la Fresnaye, emballage cadeaux à la librairie "Le Renard qui lit", distribution de colis de Noël aux enfants hospitalisés à domicile.

Lors de notre assemblée générale du 13 janvier nous avons présenté nos activités et investissements aux

membres et partenaires présents.

Notre association s'est grandement développée sur 2022 :

- Diversification de nos sources de revenus
- Augmentation du nombre d'adhérents (40 adhésions supplémentaires),
- Mise en place de partenariats avec des commerces et artisans,
- Premiers reçus de dons d'entreprises,
- Succès des événements que nous avons organisés (Repas à emporter, stand de livres au vide grenier de St Aubin, Fête des Ballons pendant Septembre en Or).

Diversification de nos investissements :

- Don à un institut de recherche pour son programme concernant les tumeurs cérébrales pédiatriques (Gliome).
- Achat de matériel destiné aux enfants hospitalisés en oncologie au CHU d'Angers dans le cadre du déménagement du service dans un nouveau bâtiment (ustensiles pour la cuisine pédagogique, lecteurs cd)
- Achat de lits d'accompagnants pour les parents d'enfants hospitalisés (CHU Angers, service oncologie).
- Achat de livres et de jeux pour les enfants suivis par l'HAD St Sauveur (Hospitalisation à domicile)

Actions à venir sur 2023

- Financement d'un programme de recherche d'une entreprise Angevine, travaillant sur l'élaboration d'un médicament efficace contre les tumeurs cérébrales.
- Deux représentations de la troupe de théâtre des "SHOWBINOIS" auront lieu les vendredis 10 et 17 mars au profit de notre association.

Merci à tous nos partenaires, adhérents bénévoles qui nous permettent de faire avancer la recherche et d'améliorer le confort des familles d'enfants malades.

N'hésitez pas à demander votre bulletin d'adhésion 2023 par mail : des ballons pour grandir@gmail.com 10€ pour l'année et par famille, ou adhérez directement en ligne (le lien est sur notre page Facebook).

Président : Mickaël Gaudicheau

Contact : Eric Chouviat

Tél: 06.87.70.81.45

DIMANCHE 12 FEVRIER 2023

9 H 30 - 18 H 00

Ouvert à tous
de 0 à 99 ans

Gymnase rue Pasteur - près du stade
St Lambert du Lattay - Val du Layon

Structures Baby - Enfants - Ados - Adultes

6 €
Par enfant

1 €
Par adulte

Plusieurs parcours

Duel – Jeux d'adresse – Jeux en bois



Restauration sur place
Chaussettes obligatoires pour tous

apedelavenir@gmail.com

APE Célestin Freinet

"Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique"

Journée organisée par l'APE Ecole Publique C. Freinet



Cerû de l'amitié

Quelques dates à noter :

- Jeudi 9 février (inscription le 1^{er} février) : **Dégustation de bottereaux**
- Jeudi 16 mars (inscription le 1^{er} mars) : **Repas surprise**
- Jeudi 13 avril (inscription le 29 mars) : **Goûter**
- En juin : **Repas spectacle**

Une belle année pour le Comité des fêtes de Saint Lambert du Lattay....

Le Villages en scène avec L'amicale laïque de St-Aubin-de-Luigné a été un week-end riche en partage et animations ; le vide grenier organisé le 15 mai nous a permis d'accueillir 110 exposants ! Une belle réussite !

Notre cinéma plein-air organisé le 3 septembre avec la présence du groupe de musique Think et la diffusion du film " L'appel de la forêt", nous a permis de faire 550 entrées ! C'était une très belle soirée, nous tenions à remercier les partenaires financiers, la mairie, les bénévoles et spectateurs sans qui cette soirée ne serait pas possible ! Merci aux personnes présentes pour notre pot de remerciement qui a eu lieu le 25 novembre 2022 à la salle Marylise.

Comme chaque année, le comité des fêtes va participer activement à la vie de notre commune, plusieurs manifestations sont prévues. A noter dans vos agendas :

- Le vide grenier : le 15 mai 2023
- Le cinéma plein air avec le feu d'artifice : le 2 septembre 2023

De nouveaux projets sont en cours de préparation et de discussions pour l'année 2023 avec l'espoir de pouvoir les organiser !

Les membres et bénévoles ont besoin d'aide donc si vous voulez partager avec nous des idées d'animations ou d'événements festifs pour égayer notre village alors, rejoignez-nous !

Le comité des fêtes propose toujours la location de matériels : chapiteaux, barnums, tables, bancs, évier, plancha etc.

Très bonne année à tous !

Comité des fêtes



Contact :
Régis Grémont 06-76-99-00-64
comitedesfetessldl@gmail.com



Amicale laïque

Amicale : on fait le bilan !

L'année 2022 se termine, il est l'heure pour l'Amicale laïque de faire le bilan de ses manifestations...

Cette année, concours de palets, vide-grenier, puis, grande nouveauté, fête de la musique et soirée dégustation de bières artisanales ont permis de rassembler les Aubinois.

N'oublions pas les « Resto à la maison », tous les deux mois qui ont pu ravir les papilles des plus gourmands !

A ce jour, les membres du bureau préparent l'Assemblée Générale qui se tiendra le 20 janvier 2023 à 19 h salle de l'Amicale à Saint-Aubin-de-Luigné, et à laquelle chacun est invité.

En attendant de vous revoir au cours des manifestations de 2023, nous vous souhaitons à tous une très belle année 2023.

Amicalement,

Les membres du bureau



Jeunesse sportive du Layon

Zoom sur le vivier des jeunes de la JS Layon !

Depuis la reprise de septembre, la jeunesse est en ébullition à la JS LAYON, les inscriptions montent en flèche, que ce soit du côté masculin ou du côté féminin !



L'école de foot, avec un effectif de 75 joueurs et joueuses, réparti de la manière suivante :

- Baby-U6 et U7 : 12 joueurs qui apprennent le b.a.-ba du jeu collectif
- U8-U9 : 24 joueurs et 3 joueuses féminines Niveau 2 qui affrontent d'autres équipes du 49 lors de plateaux.
- U10-U11 : 16 joueurs qui forment 2 équipes en niveau 3
- U12-U13 : 20 joueurs qui se répartissent en 2 équipes (D1 et D3)



Le groupement de jeunes (GJ) (en association avec le club de Denée/Rochefort) qui est composé de 73 joueurs/ses :

- U13F : 12 joueuses, 1 équipe évoluant en D2 Féminines et actuellement 1ère au classement
- U15F : 9 joueuses, 1 équipe inscrite en D2 Féminines et actuellement 1ère au classement
- U15 : 28 joueurs pour 2 équipes (D1 et D3)
- U17 : 24 joueurs, 1 équipe en D2 et une équipe en entente avec Brissac en D3.

Pas loin de 150 jeunes donc, bien encadrés par un éducateur diplômé école de foot (Pascal Vigneron) et un éducateur diplômé équipes féminines (Martin Legendre) ; tous deux titulaires d'un contrat avec la JS LAYON.

L'effectif seniors n'est pas en reste avec ses 104 joueurs/joueuses :

- Séniors garçons : 38 joueurs pour 2 équipes (D4 et D5)
- Séniors féminines (en entente avec le club de Chemillé (OCM) : 13 joueuses JS L et 13 joueuses OCM pour 1 équipe (D2) ; actuellement 1ère au classement !

En cette année 2023, le club de la Jeunesse Sportive du Layon fête ses 30 ans. 30 ans que Saint Aubin et Saint Lambert ont fusionné sur le plan sportif, laissant entrevoir déjà à l'époque une association plus globale, celle de nos mairies. 30 ans que l'école de foot grandit, comme ses premiers membres, qui sont aujourd'hui seniors, vétérans ou même retraités de leur carrière sportive. 30 ans aussi que les bénévoles s'affairent chaque jour de chaque année pour faire perdurer cette fusion et pour qu'elle devienne la plus forte possible.

Vétérans : 24 joueurs pour 1 équipe (D2)

Futsal : 15 joueurs et 1 joueuse (en loisirs)

Soit au total 252 licenciés, GJ et entente Séniors Féminines compris ! Les bénévoles, c'est-à-dire non rémunérés, pour encadrer tout ce beau monde :

- côté sportif : 36 dirigeants, 2 arbitres officiels diplômés et 5 arbitres volontaires
- côté technique : 4 traceurs
- côté sponsors : 49 sociétés ou entreprises nous soutiennent
- côté manifestations : 15 membres de la commission animation
- côté comité de direction : 10 membres du bureau.

En tout, c'est presque 10 000 heures par an données par les bénévoles pour faire tourner le club !

Dates à retenir :

- ▶ 28 janvier 2023 : Galette et tirage de la tombola
- ▶ 4 février 2023 : tournoi de belote et tournoi de tactik
- ▶ 14 avril 2023 : concours de palets
- ▶ 15 avril 2023 : Journée du foot féminin
- ▶ 6 mai 2023 : tournoi jeunes
- ▶ 27 mai 2023 : bal des 30 ans de la fusion du club
- ▶ 3 juin 2023 : tournoi Seniors (sixte)
- ▶ 9 septembre 2023 : concours de pétanque dont les bénéfices sont entièrement rétrocédés à l'association « Des ballons pour grandir et/ou à l'Institut de Cancérologie de l'Ouest (ICO). Depuis 2010, année de la mise en place de ce concours, la JS LAYON a récolté et reversé pratiquement 20 000 euros.

20 000 euros, 10 000 heures, le fruit d'un long travail où chaque centime récolté et chaque seconde donnée comptent. Un petit coup de main de chaque habitant c'est un grand pas pour la JSL.

Pour le bureau,
Gene Davy



À l'occasion de cet anniversaire, le club organise un bal du foot le 27 mai prochain ! Les festivités débuteront à 19h avec un verre de l'amitié qui vous sera offert. La soirée se déroulera ensuite le long d'un repas préparé par le traiteur Hamard, sous les effluves musicales de Gil St Laurent.

Afin de fêter cet événement, nous comptons bien évidemment sur votre présence.

Les réponses sont souhaitées avant le dimanche 30 avril, dans la limite des places disponibles, auprès d'Hélène Réthoré au 06 70 12 10 26.



Val Hyrôme Basket

Val Hyrôme Basket, club qui réunit les basketteurs (petits et grands) de St-Lambert-du-Lattay, Chanzeaux, Beaulieu s/ Layon, St Aubin de Luigné et Valanjou commence à être connu et reconnu dans le Maine et Loire.

Environ 200 licenciés courent sur les terrains des 4 salles tous les week-ends. Alors, vous ne savez pas où se passent les matchs, suivez ce lien et vous aurez tous les renseignements : <https://valhyromebasket.org>.

En espérant vous croiser bientôt pour nous encourager ou participer à nos animations (infos sur le site également) ! Sportivement. VHB

Cet été, la canicule a eu raison de La Perle du Layon. Nous avons dû annuler les courses du 16 juillet, avec grands regrets. La température, supérieure à 30 °degrés à 20h présentait des risques trop importants pour la santé des coureurs. La sagesse a prévalu.

Alors, il faut rebondir, envisager une autre organisation. Le réchauffement climatique est une réalité qu'il faut intégrer. C'est pourquoi, nous avons décidé de proposer nos courses La Perle du Layon(10 km) et La Traversée du Layon(18 km) le matin.

Nous vous donnons rendez-vous
le dimanche 16 juillet 2023, avec départ à 9h.

Le dimanche matin nous donne l'occasion d'accueillir un nouveau public avec une randonnée pédestre. Ainsi, les paysages et parcours uniques de la course seront accessibles à un plus large public.

Nous avons à cœur de faire de notre manifestation une fête du village où sportifs, bénévoles et public ont plaisir à venir. Ainsi, nous tenons à animer l'après-courses sur les bords du Layon. Animations musicales, sportives et des jeux permettront de prolonger le plaisir.

Belle année sportive !

La Perle du Layon



K'danse

SAISON 2022-2023.

Malgré un ralentissement contraint de son activité pendant la crise COVID, l'association K'Danse Aubinoise rencontre un beau succès pour cette nouvelle saison.

Le plaisir de danser et le besoin de convivialité ne se sont pas éteints pendant le confinement et le couvre-feu. En effet, à la rentrée, l'at-

trait a été tel qu'un cours pour les débutants a ouvert à raison d'une heure tous les 15 jours le mardi de 21h à 22h. Il accueille 27 nouveaux adhérents, dont un public jeune, qui s'initie au



Rock et à la Valse lente. Le groupe des initiés pratique chaque mardi de 20h à 21h le Rock, le Chacha, la Bachata Le Quick Step, la Valse lente tandis que celui des confirmés (de 19h à 20h) entretient et développe ses connaissances sur six danses : Rock, Bachata, Quick Step, Chacha, Valse lente, Salsa portoricaine. Une semaine sur deux, en alternance avec les cours débutants, un autre groupe approfondit l'apprentissage du West Coast Swing.

Avant chaque période de vacances scolaires, un cours commun aux quatre cours permet de renforcer le lien entre l'ensemble des 67 adhérents. Notre professeure, Crystel, ne manque pas d'idée pour animer ces soirées. Le fil conducteur de cette année sera la découverte pour tous de la Salsa Cubaine. La soirée se termine par un temps convivial autour d'un repas partagé.

Une autre nouveauté pour cette saison : les élèves étant motivés, ils viennent désormais s'entraîner un jeudi soir tous les 15 jours pour mémoriser et mettre en pratique les précieux conseils reçus pendant les cours. Cette année encore, la devise de notre association ne se dément pas : « Apprendre à danser en s'amusant et s'amuser à danser ».

Renseignements :
Jean-Raymond MENARD, Président
kdanse.aubinoise@orange.fr

Association Pour un Assainissement Equitable



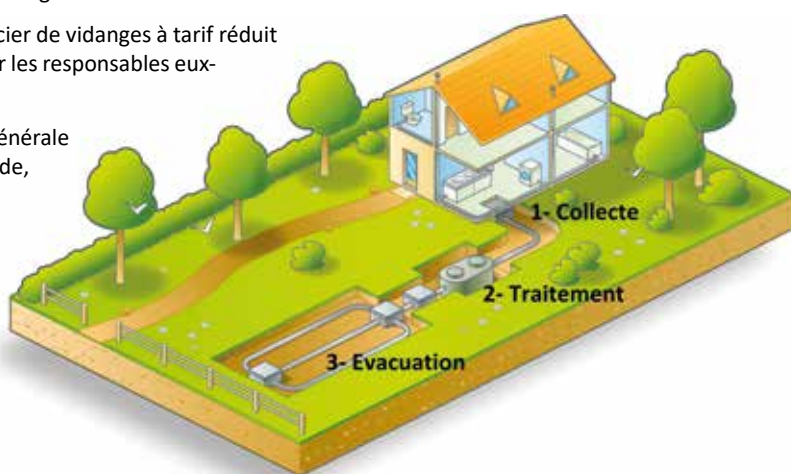
L'APAE49, créée en 2008, a pour objectifs d'informer, de guider, de défendre les usagers détenteurs d'un Assainissement Non Collectif (ANC) et de promouvoir un véritable service public de l'assainissement autonome.

Forte de près de 500 adhérents elle est représentée à la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) de la Communauté de Communes Loire-Layon-Aubance (CCLLA) et au Conseil d'Exploitation qui gère l'Assainissement au sein de cette comcom.

Depuis 2015, l'APAE49 se préoccupe également de la gestion des déchets.

Enfin, l'APAE49 permet à ses adhérents de bénéficier de vidanges à tarif réduit dans le cadre de vidanges groupées organisées par les responsables eux-mêmes.

L'association ANC49, réunie en assemblée générale extraordinaire le samedi 22 octobre dernier, décide, après en avoir délibéré, de la fusion avec APAE49 en raison d'effectifs devenus insuffisants qui ne lui permettent plus de poursuivre efficacement son action. Lors de son assemblée générale du 14 octobre, l'APAE49, à l'unanimité des membres présents, accepte cette fusion.



Les vidanges groupées à tarif réduit pour les adhérents d'APAE49 - Tarifs 2023

220,00 € HT pour une fosse seule non regroupée de 1 à 3m ³ soit	242,00 € TTC
Regroupement s'inscrivant dans un rayon de 5 km :	
• 170,00 € HT par fosse pour 4 fosses regroupées soit	187,00 € TTC
• 161,00 € HT par fosse pour 6 fosses regroupées soit	177,10 € TTC
• Au-delà de 3 m ³ ajouter 28,00 € HT soit	30,80 € TTC
• Pour une distance d'accès supérieure à 30 mètres ajouter	36,85 € TTC
• Si nettoyage du bac à graisse ou poste de relèvement ajouter	36,85 € TTC
• Si débouchage canalisation de la fosse (sur environ 5 ml)	33,00 € TTC
Pour un regroupement de 6 vidanges sur plusieurs communes le tarif pour 4 fosses est appliqué.	
Toutes les fosses doivent être dégagées et prêtes à l'intervention à l'arrivée du camion.	

Afin de faciliter les regroupements d'usagers, merci de préciser auprès de J-Pierre MERLET (coordonnées ci-dessous), vos nom, prénom, votre hameau, votre commune, la nature de votre assainissement, un mois au moins avant la date souhaitée d'intervention.

Président de l'association : Jack Martin
La Haute Guibrette
49170 ST GEORGES SUR LOIRE
Tél. : 02 41 39 57 42
Email : guibrette@orange.fr

Responsable sur St-Aubin-de-Luigné et St-Lambert-du-Lattay :
Jean-Pierre MERLET
Tél. 02 41 75 37 70
Email : jpmerlet@orange.fr

Site internet APAE49 : <http://www.apae49.fr>
Adhésion : 5,00 € par an

Villages en scène



GRISE CORNAC

Vendredi 10 fév 2023 à 20h30
FAYE D'ANJOU, Pôle culturel

LA MÉTAMORPHOSE DES CIGOGNES & MARION COUSINEAU

Samedi 11 mars 2023 à 20h30
CHALONNES-SUR-LOIRE, Cinéma



DE LA SEXUALITÉ DES ORCHIDÉES MARGUERITE BONHAUSER

Jeudi 23 et Vendredi 24 mars 2023
BRISSAC QUINCÉ, Salle du Tertre



PLANETE FÉLIX MUZASIK

Mercredi 29 mars 2023 à 16h
FAYE D'ANJOU, Pôle culturel



CAMILLE CHAMOUX

Samedi 1^{er} avril 2023 à 20h30
FAYE D'ANJOU, Pôle culturel

LARMES DE CROCODILE LÉOPOLD FREY

Jeudi 13 avril 2023 à 20h30
CHALONNES-SUR-LOIRE, Cinéma



État civil

St Aubin de Luigné

St Lambert du Lattay

2022

Naissance

REDOIS Charlotte
THUILLIER Caleb
RAKKABY Amina
LAMBERT PALY Sacha
ANTIER Brune
DROUET Olivia
MAUDOUX Maxence
DEFOIS Timéo
FOURCHE Garance

Mariages

GROSSET Florian PORTIER Sammantha
RICHARD Jérémy ACHARD Pauline
MÉSANGE David FROGER Fanny

Décès

DOUAY Sylviane
CHATEAU Josiane née FROMAGEAU
PIERRE Patrick
MEIGNAN Michel
CADY Marie née BLOT

2022

Naissance

CHEVAL TERRIEN Elio
PROVOST Candice
PINHEIRO SIMOES Rosa
PIFFETEAU Alix
FRIBAULT Lony
CHARLERY BIDOT Armel
WEHRMULLER Aloïs
LITHARE Nour
BUSONT Elias
PICHERIT Jeanne
POUGET Aliénor

SALLÉ Rose
GABORIAU Elioth
MONTHAROUL Lubin
POIREAU Elise
CHASLES Louna
BERNIGAUD Zoé
AUGEREAU Mahé
PALLUAU Victoire
BODUSSEAU Talya
BODUSSEAU Eliot
COURCOUL Joha

Mariages

LEMEUNIER Matthieu
POIROUX Renaud
ERNOULT Aymeric
CUMINAL Olivier
DEVANNE Damien
LABAT Valentin
ORIOU Johnny
DAVY Jérémy
OGER Julien
HAGENSTEIN Jérôme

SALVA Camilia
HUA Emmanuelle
GAGNEUX Elodie
CARDET Alexya
CORNUAILLE Eva-Gaëlle
DUGUÉ Aurore
DELAVAUD Lisa
METOU'OU Pauline
SICOT Mégane
BARBEAU Nathalie

Décès

AIME Christiane
LE MAGUÉ Blanche
MACÉ Marcel
FOUCHER Odette
CATRY Yvette
MACÉ Odette
LUSSON Anna
HARDOU Marie-Josèphe
RAIMBAULT Roger
BLOUIN Hélène
BOUCRÉ Joseph
BRIAND Jacqueline
GODARD Camille
JUTEAU Thérèse
GESLIN Jeanne
BARNESSE Olivier
PELTIER Claude
MEIGNAN Yvonne
HESLON Madeleine
ANDRÉ Denise
JOUBIER Lucienne
LUCE Rolande

née MARTINELLO
née CHAUVEAU
née CHATEAU
née D'HALLUIN
née AUDIO
née GOUJON
née MORON
née HERVÉ
née BORDERON
née QUÉTINEAU
née QUIGNON
née FARIBAULT
née RAVARY
née RIMBAULT
née DAVY
née RENOU
née GASTINEAU

L'agenda

Février - mai 2023*

(*sous réserve des conditions sanitaires en vigueur)

FÉVRIER

4 JSL	Tournoi de belote et tournoi de tactik	Salle de sports
9 Crû de l'amitié	Dégustation de bottereaux	Maison du vin
12 APE école Freinet	Structures gonflables	9h-18h à la salle de sports

MARS

11 APEL école St Joseph St Aubin	Matinée éveil	École St Joseph St Aubin
16 Crû de l'amitié	Repas surprise	Maison du vin
10-11-12 et 17-18-19 - Les Showbinois	Le quinté du loser	salle St Joseph St Aubin
Entre le 4 mars et le 1er avril	Toc toc	Musée de la vigne et du vin d'Anjou
La Troupe Bacchus		
16-17 Printemps des poètes		Écoles
18 Alaine LAURENCEAU	Spectacle printemps des poètes	16h Salle Jean de Pontoise

AVRIL

14 JSL	Concours de palets	Salle de sports
15 JSL	Journée du foot féminin	
16 APEL école St Joseph St Aubin	Chasse aux oeufs	École St Joseph St Aubin

MAI

6 JSL	Tournoi jeunes	Salle de sports
15 Comité des fêtes	Vide grenier	Parc Ludovic Piard
27 JSL	Bal des 30 ans de la fusion du club	Salle de sports

et tous les mois, retrouvez...

Tous les mardis matins	Randonnées	Camping de la Coudraye, 9h, sans inscription
Tous les 1 ^{ers} et 3 ^{èmes} dimanches	Randonnées organisées par l'association 3L	Camping de la Coudraye, 14h Inscription 48h avant au 06 70 81 39 20.

DÉCHÈTERIES

Retrouvez tous les horaires sur www.3rdanjou.fr

▷ Thouarcé

Lundi et mardi
de 9h à 12h00

Mercredi
de 14h à 17h30

Vendredi de 9h à 12h et
de 14h à 18h00

Samedi* de 9h à 12h et
de 14h à 17h30

(*après-midi réservé aux particuliers)

▷ Chalonnes sur Loire

Lundi et mardi
de 14h à 17h30

Mercredi de 10h à 12h
Vendredi de 14h à 18h

Samedi de 9h à 12h et
de 14h à 17h30

▷ Rochefort sur Loire

Mercredi de 10h à 12h
Samedi de 9h à 12h et
de 14h à 17h30

Traitement des déchets- Jours de collectes

▷ À ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ

Ordures ménagères :

mardi semaines paires

Les emballages :

mardi semaines impaires

▷ À ST-LAMBERT-DU-LATTAY :

Ordures ménagères et emballages :

mercredi semaines impaires

Attention : il est rappelé qu'après chaque passage, les bacs doivent être rangés et ne doivent pas rester sur les trottoirs. De même, le stationnement est interdit sur la voie publique non prévue à cet effet au risque que les poubelles ne soient pas ramassées.

Les colonnes de verre et papier restent en accès libre, vous trouverez leurs localisations sur le site internet de 3RD'Anjou : www.3rdanjou.fr

BIBLIOTHÈQUE - MEDIATHÈQUE

A Saint-Aubin-de-Luigné

Horaires d'ouverture :

- Mercredi : 16h00-18h00
- Jeudi : 16h30-18h30
- Samedi : 10h30-12h30
- Dimanche : 10h30-12h30

Contact : bibliotheque.staubin@valdulayon.fr 02.41.66.31.94

Portail réseau : bibliotheque-1001pages.fr

A Saint-Lambert-du-Lattay

Horaires d'ouverture :

- Mercredi : 10h-12h30
- Vendredi : 16h30-18h30
- Samedi : 10h-12h30

Contact : mediatheque.stlambert@valdulayon.fr 02.41.91.18.41

Portail réseau : lireenlayon.fr



**AUX MILLE ET
UNE PAGES**
RESEAU DES MEDIATHEQUES

CHALONNES SUR LOIRE
ROCHEFORT SUR LOIRE
SAINT-AUBIN-DE-LUIGNÉ



Prochain Val'Infos

- distribution semaine 23 (juin 2023)
- les prochains articles devront nous parvenir avant le 24 avril 2023
par mail : communication@valdulayon.fr ou déposés en mairie.

MAIRIE

VAL-DU-LAYON

www.valdulayon.fr

ST-LAMBERT-DU-LATTAY

11, rue Rabelais

Tel : 02 41 78 30 46

Fax : 02 41 78 32 77

mairie@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h et 14h-17h30

Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h et 14h-18h

ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ

Rue Jean Pontoise

Tel : 02 41 78 33 28

staubindelaigne@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi :

9h-12h

Fermé le mercredi

AGENCE POSTALE

11, rue Rabelais

St Lambert du Lattay

Tel : 02 41 54 12 53

Horaires :

Lundi/Mardi/Jeudi : 14h30-16h30

Mercredi : 10h-11h45/14h30-16h30

Vendredi : 14h30-17h45

Samedi : 10h-11h30

Levée du courrier : 15h15

POINT POSTE

VIVECO

1, place de l'Église

St-Aubin-de-Luigné

Tel : 02 41 44 24 80

Horaires :

Du mardi au vendredi :

6h30-12h30 et 16h-19h30

Samedi : 7h-12h30 et 16h-19h30

Dimanche : 7h-12h30

Levée du courrier :

du lundi au samedi : 10h

L'information en temps réel
avec Intramuros



INTRAMUROS

